LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4983 - JEUDI 2 OCTOBRE 2014
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

SCÈNE MÉDITERRANÉENNE

AU 12e DIMAJAZZ

Spleen flamenco-chaâbi

Lire en page 11

Les dépenses sociales érodent les recettes du pays

LE FMI MET EN GARDE CONTRE LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE

Le FMI a estimé que la politique budgétaire de l'Algérie n'est pas soutenable à long terme. Le pays peut basculer dans 20 ou 30 ans d'une position nettement positive à une situation négative. L'institut de Bretton-Woods préconise la rationalisation des dépenses publiques à travers une loi organique qui définit un plancher en termes de dépenses.

Lire en page 3

Les dépenses de plus en plus lourdes à assumer

FÊTE DE L'AÏD : RENDEZ-VOUS SPIRITUEL OU COMMERCIAL ?

Lire en page 3

APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LE SERVICE NATIONAL

Les premiers contingents libérés hier

Lire en page 4

MORT D'EL OUALI SOUS LA SOUS LA TORTURE

Abdelaziz demande une enquête internationale

Lire en page 7

6e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT MOBILIS DE LIGUE 1

CSC - USMA : Choc au sommet

Lire en page 24

LA DROGUE ENVAHIT L'ALGÉRIE À PARTIR DU MAROC

187,2 kilos

de kif traité saisis à Boukanoune

Lire en page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

عيد الأضحى المبارك
À l'occasion de la fête sacrée
de Aid el Adha Mobilis présente
aux Algériens et à l'ensemble
de la Communauté Musulmane
ses meilleurs voeux

www.mobilis.dz

partout avec vous

موبيليس
mobilis

Le Jeune Indépendant du 02/10/2014/ANEP N° 149149

LES DÉPENSES DE PLUS EN PLUS LOURDES À ASSUMER

Fête de l'Aïd : rendez-vous spirituel ou commercial ?

C'est pendant la semaine qui précède les fêtes de l'Aïd que les prix des produits consommés traditionnellement en cette période commencent à flamber.

La presse dénonce, l'opinion publique s'indigne mais rien ne dissuade les commerçants majoritairement sans scrupule. Quant aux autorités compétentes, elles demeurent sans aucun moyen coercitif susceptible de réguler les tarifs affichés. A cause du principe de la liberté des prix et, probablement, de la complicité passive des consommateurs.

Le prix des légumes a doublé, voire triplé. La mercuriale brûle comme chaque année les articles de journaux habitués à constater les opérations spéculatives des grands et petits commerçants.

La comparaison des prix, produit par produit, confirme la tendance à l'exagération qui se généralise : Ainsi, le kilo de courgettes s'affiche à 200 DA, celui de la tomate à 130 DA, pour la pomme de terre il faut dépenser 80 DA…même l'oignon devient un luxe à 70 DA le kilogramme ! Pas besoin d'évoquer les fruits, leur prix dépasse tout entendement.

Les autres denrées alimentaires n'échappent pas à l'inflation des fêtes de l'Aïd. Ingrédients pour la confection des gâteaux, certains sodas, le sachet de lait pourtant subventionné, tout a augmenté ces derniers jours pour le bonheur des commerçants. Tandis que les boutiques et marchés de légumes ne désemplissent point… C'est d'ailleurs une réalité que d'aucuns convoquent pour expliquer la flambée sans limite des produits. «Tant que le client accepte et paie l'ardoise, pourquoi s'offusquer de l'augmentation des prix ?», ironise Djamila, mère de famille rencontrée à la sortie d'un marché couvert à Rouiba dans la banlieue d'Alger. Une façon de voir les choses, partagée par nombre d'observateurs dont de hauts fonctionnaires du ministère du Commerce, à en croire quelques commentaires de presse.

Il est vrai que l'euphorie qui gagne le cœur des ménagères à la veille de l'Aïd-El-Kébir ne favorise pas la dépense rationnelle. Frustrations à compenser chez les uns, sentiment du devoir religieux pour les autres, le rendez-vous sacré justifie tous les excès. Farid, un papa qui suit sa femme et sa grande fille en réglant les additions successives, nous fait un aveu : «A chaque Aïd j'emprunte de l'argent à mon employeur et je le rembourse au cours des moins qui suivent. Je ne peux rien refuser à ma petite famille, j'en aurais trop honte.»

Habits et mouton hors de prix

Houria nous raconte qu'elle a dû, l'année précédente, se séparer d'un bijou en or massif, hérité de sa défunte maman, pour aider à l'achat du mouton. «Deux de nos enfants sont venus de l'étranger le jour même de l'Aïd, nous étions au courant de leur arrivée, il nous fallait les accueillir en montrant joie et aisance par la présence d'un mouton sur notre balcon. Nous l'avons acheté, chétif et au prix fort.

D'autres parents témoignent de leur difficulté à trouver des vêtements d'occasion en assez bon état pour leurs enfants, de plus en plus rares depuis que l'importation de la fripe a été interdite. «Beaucoup d'Algériens se sont enrichis ces derniers temps, cela fait oublier que nous sommes encore trop nombreux à ne pas pouvoir faire face aux folles dépenses de l'Aïd. Mais, d'un autre côté, il est bon de rester humble et de ne pas tomber dans des dérives de consommation loin du message d'humilité et de partage de notre religion», se console Sélim, papa de sept enfants. Un clin d'œil bénéfique à la dimension spirituelle de l'événement, devenu une épopée commerciale.

Nordine Mzalla

TOUT EN CRITIQUANT LA RÈGLE DES 51/49 ET L'ABROGATION DU 87 BIS

Le représentant du FMI : «La politique budgétaire de l'Algérie n'est pas soutenable»

LE FMI dicte «la bonne pratique économique» à l'Algérie en termes d'encouragements des opérateurs étrangers en lui préconisant de limiter la règle des 51/49 régissant l'investissement étranger aux secteurs jugés stratégiques.

«La bonne pratique c'est d'éliminer cette contrainte, ou du moins la limiter aux secteurs stratégiques afin de faciliter aux investisseurs étrangers de venir en Algérie», a préconisé le chef de mission du Fonds monétaire international (FMI) à Alger, Zeine Zeidane. «Nous avons établi des rapports sur 88 pays et aucun d'eux ne dispose de telles contraintes», a-t-il fait constaté hier à Alger au terme de sa mission à Alger, en suggérant de supprimer cette loi du cadre légal et de la mettre dans un cadre réglementaire.

Le représentant du FMI s'est également montré critique vis-à-vis du soutien de l'Etat au secteur privé en considérant qu'il s'agit beaucoup plus d'une redistribution de la rente que d'un appui aux investissements. Outre son opposition au maintien de la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie et son élargissement au commerce de gros et de détail, le chef de mission du FMI a également contesté l'abrogation de l'article 87 bis qui risque, selon lui, d'alourdir davantage le budget de l'Etat. «Nous avons pris acte de la décision du gouvernement d'abroger l'article 87 bis du code du travail dans le cadre de la loi de finances 2015. Nous avons attiré l'attention du gouvernement algérien sur la masse salariale très élevée de la fonction publique qu'il faut absolument maîtriser», a-t-il dit en prévenant que le niveau de la masse salariale de la fonction publique n'est pas soutenable d'autant que plus de 50 % des dépenses sont financées par les ressources pétrolières qui sont épuisables.

L'expert du FMI a insisté d'autre part sur la nécessité d'aligner les salaires au niveau de la productivité. Le chef de mission du FMI prévient que la politique budgétaire de l'Algérie n'est pas soutenable dans le long terme. «Le pays enregistre, pour la première fois, depuis 15 ans, un déficit budgétaire important en raison de la stagnation de la production des hydrocarbures et la baisse des prix du pétrole sur le marché mondial», a-t-il fait constater. M. Zeine Zeidane a averti que le pays peut basculer dans 20 ou 30 ans d'une position nettement positive à une position négative d'où la nécessité de rationaliser les dépenses publiques à travers une loi organique qui définit un plancher en termes de dépenses.

Prévision de 4% de croissance pour l'Algérie en 2014

L'institution financière internationale juge néanmoins que la situation macroéconomique actuelle de l'Algérie est stable. La croissance du PIB de l'Algérie devrait atteindre 4% en 2014 contre 2,8% en 2013, selon les prévisions du chef de mission FMI. «L'activité économique s'est raffermie en 2014 et la croissance du PIB réel devrait s'élever à 4 % contre 2,8 % en 2013», a-t-il prévu ! Le représentant du FMI a également noté un net repli de l'inflation qui devrait se situer en dessous de 2 % , en partie grâce au «resserrement de la politique monétaire».

D'autre part, le déficit budgétaire devrait se creuser en 2014 à 6 % en raison de la baisse des recettes d'exportation des hydrocarbures et du maintien d'un niveau élevé des dépenses, a-t-il relevé, tout en préconisant, entre autres de rationaliser les dépenses publiques. «Il y a un déficit public en 2014 induit par une contraction des exportations et une hausse des importations qui se répercute sur le budget», a-t-il analysé en jugeant que la politique budgétaire de l'Algérie n'est pas soutenable. «L'Algérie doit améliorer sa position ce n'est pas normal qu'elle soit placée à la 150e place en terme de facilitation des investissements alors qu'elle dispose tous les atouts pour émerger», a-t-il noté.

Z. M.

PERMANENCE DURANT L'AÏD EL ADHA

Près de 35 000 commerçants mobilisés

PRÈS DE 35 000 commerçants sont mobilisés pour assurer la permanence pendant les deux jours de l'Aïd El Adha, soit une augmentation de 54% par rapport à l'Aid El Fitr. Il en a été décidé ainsi par les services de régulation au ministère du Commerce, selon le directeur général de la régulation et de l'organisation au ministère, Abdelaziz Aït Abderahmane. Une hausse de 54% par apport à l'Aïd El Fitr durant lequel 15 675 commerçants ont été mobilisés, afin de subvenir aux besoins des citoyens, notamment en matière de produits de première nécessité, qui connaissent une grave pénurie durant la période de l'Aïd. « Le nombre de commerçants concernés par la permanence de l'Aïd à augmenter sensiblement par apport à l'Aïd passé afin d'éviter aux citoyens le scénario de pénurie de produits de première nécessité «, souligne le responsable du ministère, lors d'une conférence de presse organisée, hier, au siège de l'UGCAA ajoutant que «la permanence cette fois ci va au delà de deux jours de l'Aïd». Ainsi, 19 751 commerçants ont été réquisitionnés pour le secteur de l'alimentation générale, y compris les fruits et légumes, contre 8 239 pour l'Aïd El Fitr, soit une augmentation de 58%.

Pour les boulangeries, le même responsable fait état de 5 862 boulangeries sont appelés à offrir leur service à cette occasion, contre 3 373 durant l'Aïd passé, soit une augmentation de 42%. 7 215 commerçants pour diverses activités telle ; les fast-foods, pharmacies, stations d'essence, entre autres, contre 4 285 pendant l'Aïd El Fitr. 407 unités de productions, sont concernées également par la permanence de l'Aïd, contre 274 durant la fête religieuse passée. Ces commerçants doivent assurer la permanence et approvisionner le marché en denrées alimentaires et autres produits, faute de quoi, des sanctions seront prises à leur encontre.

Des amendes d'un montant de 100 000 DA, seront appliquées aux commerçants contrevenants.

Parallèlement au système de permanence, le département du commerce a mobilisé 2210 agents de contrôle pour la circonstance, afin de veiller si le système de permanence a été respecté dans son intégralité.

La direction du commerce de la wilaya d'Alger mobilisera, 4565 commerçants soit plus de 284% de commerce par apport a l'Aïd El Fitr, a indiqué Mimoune Bouras, son directeur du commerce. 609 boulangers devraient ouvrir lors des jours de la fête, soit une hausse de 109 % de plus que l'Aïd El Fitr.

Profitant l'occasion de l'invitation de l'Union général des commerçants et artisans algérien UGCAA, le directeur général de la régulation et de l'organisation au Ministère du Commerce, Abdelaziz Aït Abderahmane a tenu à démentir formellement l'information selon laquelle des contenir contenant du pain importés de l'Emirates sont interceptés sur le port d'Alger. «L'Algérie n'a jamais importés et n'importera jamais du pain», rassure l'hôte de l'UGCAA, expliquant que les contenir importés contenait des «pattes surgelées feuilletées et non pas du pain».

L. L.

VICTIME DE TORTURE DANS LES GEÔLES MAROCAINES

Abdelaziz demande une enquête internationale sur l'assassinat d'El Ouali

LE PRÉSIDENT de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Mohamed Abdelaziz, a appelé l'ONU à mener une autopsie médicale internationale impartiale sur la dépouille du défunt Hassana El Ouali pour élucider « les circonstances exactes de son assassinat «.

Le président Mohamed Abdelaziz a appelé l'ONU à accélérer « une autopsie médicale internationale impartiale sur la dépouille de Hassana El Ouali «, imputant au Maroc «l'entière responsabilité de sa mort «. «Devant un tel développement dangereux, il devient impératif plus que jamais, de mettre en place un mécanisme onusien pour protéger les Droits de l'homme au Sahara occidental, face à l'intransigeance du gouvernement marocain qui entrave les efforts d'une solution pacifique «, a indiqué le président sahraoui dans un message avant-hier adressé à Ban ki-Moon, par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le prisonnier politique sahraoui, membre de l'Association sahraouie contre la torture, Hassana El Ouali, est décédé samedi dernier à l'hôpital militaire de Dakhla, «en raison de négligence médicale et de torture». Selon des témoins, le militant sahraoui des Droits de l'homme, Hassena El Ouali est mort après avoir été longuement torturé à la prison de Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental, par la police marocaine.

Par ailleurs, le président sahraoui a réitéré son appel à l'ONU quant à la nécessité de «prendre les mesures nécessaires y compris les pressions et les sanctions contre le gouvernement marocain, afin d'imposer une juste solution démocratique, qui garantit au peuple sahraoui ses droits légitimes et inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance».

La mort d'El Ouali a suscité l'indignation des organisations de défense des droits de l'homme et les associations de soutien au peuple sahraoui.

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) a dénoncé cet « énième crime des forces marocaines occupantes du Sahara occidental qui, une fois de plus, donnent à la face du monde leur pleine mesure du non-respect des droits de l'homme «.

Pour le CNASPS «le royaume du Maroc manifeste, ainsi, son arrogance et son mépris quant aux condamnations multiples dont son administration occupante a été l'objet depuis des années de la part de toute la communauté internationale, des institutions, des gouvernements, des ONG et des sociétés civiles «.

Le Comité estime que le Maroc «continue de fouler aux pieds les nombreuses résolutions de l'ONU, qui reconnaissent au peuple sahraoui son plein droit à choisir librement son destin et à bénéficier d'un référendum d'autodétermination et ce, dans l'impunité la plus totale».

Le CNASPS appelle la communauté internationale à condamner et demande à l'ONU l'organisation d'un référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

K. M.

APPLICATION DE LA NOUVELLE LOI SUR LE SERVICE NATIONAL

LES PREMIERS CONTINGENTS LIBÉRÉS HIER

Bonne nouvelle pour les appelés du service national des promotions ayant rejoint les rangs de l'Armée nationale populaire en mars 2013 et en avril 2014.

Le ministère de la Défense (MDN) a en effet décidé une réduction de la durée du service national, en vertu de l'application des mesures de la nouvelle loi 14-06. La durée de leur incorporation est donc réduite de 18 à 12 mois.

Le haut commandement de l'Armée nationale populaire a décidé de réduire la durée de l'incorporation, conformément au nouveau code du service national. Les jeunes concernés ont été dégagés des obligations du service national hier, au lieu des dates du 15 novembre prochain pour la promotion de 2013 et du 15 mars 2015 pour la promotion de 2014 fixées par l'ancien code, a indiqué hier un communiqué du MDN. Cette mesure a été prise par le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état major de l'Armée nationale populaire, Ahmed Gaïd Salah, en vertu de l'article 76 qui stipule, dans son alinéa 2, que «les modalités d'application de cette loi sur les militaires du service national en activité de service à la date de sa publication sont fixées par voie réglementaire «.

Il convient de rappeler que la nouvelle loi est inspirée du concept général du haut commandement de l'ANP de modernisation et professionnalisation de l'armée. Elle répond ainsi aux changements sociaux, économiques et politiques que connaît le pays. La durée du service national a aussi été réduite pour satisfaire les attentes des jeunes citoyens et les encourager à répondre favorablement à l'appel du devoir.

Les jeunes, libérés hier des obligations du service national, vont aussi bénéficier des autres mesures du nouvel amendement. Ainsi, les 12 mois qu'ils ont passés au sein des casernes de l'ANP seront considérés comme un acquis pour eux dans la mesure où ils sont désormais comptabilisés dans l'expérience professionnelle. Cette durée est aussi additionnée dans le calcul des années d'ancienneté de service exigées pour l'avancement et la retraite, conformément à la législation en vigueur.

Par ailleurs, les jeunes qui ont quitté leur poste de travail pour répondre à l'appel du devoir national vont être réintégrés dans leur ancien poste par la force de la loi dans un délai maximal de six mois, comme le prévoit l'article 68 qui stipule que « chaque citoyen effectuant son service national est placé, auprès de son employeur public ou privé, dans une position dite de service national et réintégré immédiatement dans son poste de travail d'origine ou à un poste équivalent, même en surnombre».

Zakaria Bagtache

LAURENT FABIUS À PROPOS DE L'ASSASSINAT D'HERVÉ GOURDEL :

«Nous travaillons avec les autorités algériennes»

LE MINISTRE français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a répondu hier à une question d'un député de la droite à l'Assemblée nationale à propos de l'assassinat d'Hervé Gourdel en Algérie. «Nous travaillons avec les autorités algériennes», a-t-il lancé d'entrée. «Hier, le ministre de la Justice (algérien) a annoncé qu'il avait déjà des éléments d'identification. L'enquête se poursuit, elle doit aboutir, et la sanction doit être intraitable», a-t-il insisté.

Par sa réponse, Fabius a voulu montrer la fermeté de son gouvernement sur cette affaire. S'adressant aux députés, le ministre a ajouté : «Il faut notre détermination ; c'est la meilleure réponse. Les terroristes veulent nous diviser, nous arrêter et nous menacent. Eh bien, il faut répondre par une détermination implacable et par votre unité.» Le ministère français des Affaires étrangères s'était imposé le silence total sur l'enquête que mènent les services de sécurité algériens sur instruction de la justice. «Nous n'avons pas de commentaire à formuler sur les enquêtes judiciaires en cours en France comme en Algérie», avait répondu, le matin même, le porte-parole du Quai d'Orsay, Romain Nadal, à la question d'un journaliste qui voulait connaître la position de Paris par rapport à toutes les démarches entreprises par les autorités algériennes dans ce dossier.

Le Quai d'Orsay s'était également abstenu de confirmer ou d'infirmer les informations livrées par le ministre algérien de la Justice, Tayeb Louh, selon lesquelles des auteurs de l'enlèvement et de la décapitation de l'otage français Hervé Gourdel ont été identifiés.

Romain Nadal avait réagi aux propos du ministre de la Justice, Tayeb Louh, qui a annoncé la veille que certains membres du groupe terroriste ayant assassiné Pierre Hervé Gourdel, la semaine dernière après son enlèvement dans la région d'Ait Ouabane (wilaya de Tizi Ouzou), ont été identifiés. Dans une déclaration à la télévision nationale, Louh a précisé que les premières investigations sur l'assassinat du ressortissant français ont permis «l'identification de certains membres du groupe terroriste ayant commis ce crime», sans toutefois préciser leur identité.

«Le 28 du mois en cours, le président du parquet d'Alger avait demandé le dossier de procédure et confié l'enquête au juge d'instruction du pôle pénal d'Alger spécialisé dans les affaires liées au terrorisme et au crime organisé», a-t-il indiqué. Le parquet avait demandé au juge d'instruction d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre des membres identifiés de ce groupe terroriste armé ayant commis ce crime, a ajouté le ministre. Le Parquet a également requis des commissions rogatoires de la police judiciaire pour localiser l'origine et le lieu de la mise en ligne de la vidéo, ajoute Louh. Le parquet a aussi requis une commission rogatoire pour la poursuite de l'enquête afin d'identifier le reste des membres du groupe terroriste et les présenter devant la justice. Il a en outre indiqué que «l'enquête dans l'affaire suit toujours son cours».

H. A.

ABDELGHANI HAMEL L'A RÉAFFIRMÉ :

«La lutte contre le terrorisme et le crime organisé est une préoccupation majeure»

LE GÉNÉRAL MAJOR, Abdelghani Hamel, directeur général de la Sûreté nationale a présidé, avant-hier, à l'Ecole supérieure de Police «Ali Tounsi» de Châteauneuf, à l'ouverture des travaux d'un colloque sur la lutte contre le crime organisé en présence des magistrats et experts de la police algérienne et française. Dans son allocution, le Général major Abdelghani Hamel, a saisi l'occasion afin de présenter l'expérience de la police algérienne en matière de lutte contre le crime organisé mettant en avant les mesures prises contre ce fléau qui prend des proportions internationales. Le Général major Abdelghani Hamel a souligné la nécessité de conjuguer les efforts pour mieux lutter contre le terrorisme, le financement du terrorisme ainsi que le crime organisé qui selon lui sont les préoccupations majeures de la Sûreté nationale afin de lutter radicalement contre le crime sous toutes ses formes et faire notamment face aux défis et menaces sécuritaires qui se posent. Le DGSN a également parlé des efforts consentis par la police algérienne en matière de lutte contre la criminalité ajoutant que durant les deux dernières années, la police a saisi plus de 51 tonnes de cannabis. De plus il a également, réaffirmé la disposition de l'Algérie à mettre à profit son expérience pionnière dans le cadre des mécanismes de coopération, notamment dans les domaines de la formation et surtout l'échange d'expérience. Le général major Hamel a, en outre, salué «le grand appui et l'intérêt» accordés par les autorités suprêmes du pays, à leur tête le président Bouteflika, au développement et à la modernisation de l'appareil de la police algérienne.

Fatiha Ouidir

PAGE ANIMÉE PAR HOCINE ADRYEN

IMMIGRATION CLANDESTINE

26 candidats arrêtés au sud algérien

VINGT SIX (26) candidats à l'immigration clandestine ont été arrêtés entre lundi et mardi par les éléments de l'Armée populaire nationale (APN) et de la Gendarmerie nationale dans le sud algérien. Dans une opération effectuée lundi à Tin Zaouatine (Tamanrasset), des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté quatre (4) candidats à l'immigration clandestine de nationalité malienne. Un détachement de l'ANP au niveau d'In Amenas et de Djanet (Illizi) a arrêté mardi vingt deux (22) candidats à l'immigration clandestine de diverses nationalités africaines et syrienne. Des éléments de l'ANP, relevant de la 6ème région militaire ont réussi, lundi soir, lors d'une patrouille effectuée près des frontières, à saisir deux (2) tonnes de différents produits alimentaires et 2590 litres de carburant. Au niveau de la 4ème région militaire, des détachements des forces combinées de l'ANP relevant du secteur opérationnel d'El Oued ont réussi, en début de soirée du lundi, suite à une patrouille effectuée près des frontières, à saisir douze (12) barils de carburants destinés à la contrebande.

NOUVELLE FACULTÉ DE MÉDECINE D'ALGER

Le premier centre de simulateurs médicaux entre en service

LA NOUVELLE faculté de médecine Ziania de Ben Aknoun, a été dotée d'un centre de simulateurs médicaux de haute technologie, offert par la représentation de l'Union européenne en Algérie. Destiné pour l'apprentissage des professionnels et des futurs médecins dans les différentes disciplines médicales, ce centre de simulation, premier de son genre en Algérie et en Afrique, va être opérationnel à partir de ce jour. Ces simulateurs médicaux consistent en des mannequins technologiquement élaborés qui peuvent reproduire des éléments que seul un être humain serait en mesure d'accomplir, tels que le versement des larmes, la reproduction du rythme cardiaque, de la tension artérielle ou encore la faculté de pouvoir réagir à la douleur. Ce centre va aussi permettre aux médecins algériens de bénéficier d'une formation continue et d'acquérir de nouvelles compétences et de s'initier aux nouvelles technologies de pointe. Les formateurs algériens contribueront aussi à former les professionnels médicaux à l'instar des ambulanciers et des éléments de la Protection civile sur ce type de matériel médical.

L'ANP A REPÉRÉ LE LIEU OU IL SE CACHE

Le groupe terroriste Jund Khalifah accroché

LES ÉLÉMENTS de l'armée nationale engagés dans les opérations de recherches des assassins d'Hervé Gourdel ont eu un violent accrochage hier avec un groupe terroriste près de Tikjda. L'accrochage a eu lieu sur les hauteurs du village Aït Oualbane, entre Tizi-Ouzou et Bouira, où le touriste français avait été kidnappé par un groupe armé se réclamant de l'organisation Daesh. Les forces de l'ANP poursuivaient en début de la soirée le bombardement des positions terroristes avec de l'artillerie lourde. Des mouvements de troupes ont été constatés au nord de la forêt des Ath Ouabane. Depuis la fin de journée de lundi, un impressionnant mouvement d'un contingent d'éléments de l'ANP convergeait autour d'Akbil, avec l'établissement de plusieurs check-points. Un territoire que beaucoup soupçonnaient, juste après que l'enlèvement d'Hervé Gourdel et ses amis eut été confirmé, comme pouvant être une des directions les plus probablement empruntée par Abdelmalek Gouri, ses acolytes de Jund Al-Khalifah, et leur otage français. Mais pour l'heure, rien n'a filtré sur le résultat de cette opération.

LE BALCON DU JI

VIOLENCES PRÉSUMÉES SUR UN ALGÉRIEN DÉTENU EN ALLEMAGNE

Aucune information donnée sur l'identité de la victime

LE MINISTÈRE des Affaires étrangères a indiqué hier qu'aucune information n'a été communiquée sur l'identité et la nationalité de la victime présumée de violences perpétrées dans un centre de rétention en Allemagne, alors que des informations font état d'un ressortissant algérien. Dès la publication par certains médias allemands faisant état de violences perpétrées au niveau d'un centre de rétention en Allemagne sur un présumé ressortissant algérien, le ministère des Affaires étrangères qui suit de près cette affaire a aussitôt instruit son ambassade à Berlin et son consulat général à Frankfurt à l'effet d'entreprendre toutes les démarches officielles et nécessaires pour vérifier l'identité de la victime. Les démarches visent à vérifier que la victime est effectivement de nationalité algérienne, à vérifier son identité exacte et les motifs de sa mise en détention et qu'en cas de confirmation, demander à ces mêmes autorités de prendre toutes les mesures légales pour déterminer et nous communiquer les circonstances de ces actes de violences inqualifiables et pour que leurs auteurs soient traduits devant l'instance judicaire compétente. Des informations préliminaires recueillies par notre consulat général à Frankfurt rapportent que le ministère fédéral allemand de l'Intérieur a diligenté une enquête sur cette affaire et que le procureur de la ville de Siegen interroge les responsables du centre de détention. A ce stade, aucune information n'a été donnée sur l'identité et la nationalité de la victime.

LE TRAIT DE *SIDOU*

SELON UN RAPPORT DE LA LADDH
LE PRIX DU MOUTON ÉGAL À CINQ BARILS DE PÉTROLE
QUE DIS-TU DE CETTE "VILAINE" ÉQUATION ?
JE CROIS QU'IL EST TEMPS DE CHANGER DE STRATÉGIE !
Oil
Oil
Sidou

DIXIT...

Ramtane Lamamra, ministre des AE : «Nécessité d'initier un processus de consultation avec les différents segments de la communauté algérienne établie à l'étranger, en vue de déboucher sur la formulation d'une stratégie ou d'une charte de partenariat entre celle-ci et la mère patrie.»
Abdelwahab Nouri, ministre de l'Agriculture: «Les bilans établis dans le cadre des opérations de déclassement des terres agricoles révèlent, une consommation effrénée et sans précèdent des terres agricoles à des fins d'urbanisation et d'industrialisation.»
Tayeb Louh, ministre de la Justice, Garde des sceaux : «Le parquet avait demandé au juge d'instruction d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre des membres identifiés de ce groupe terroriste armé ayant commis ce crime.»
Mohamed Nebbou, premier secrétaire du FFS : «De nombreux chercheurs et spécialistes en politique ont démontré que le changement ne peut pas se faire loin du pouvoir. Le FFS a donc adopté ce principe.»

«COUP DE GUEULE»

Ali Benflis, Coordinateur du Pôle des forces du changement:
«Dans le monde qui nous entoure, notre pays est devenu l'un des derniers ilots où la fraude a encore libre cour impunément, sans scrupule et sans retenue. Même si nos sentiments patriotiques doivent en souffrir, nous devons reconnaitre que nous sommes devenus un objet de dérision et de commisération parmi les nations.»

SELON UNE ÉTUDE DE GLOBAL AGE WATHC

Il ne fait pas bon être vieux en Algérie

SELON l'indice Global Age Watch 2014 publié hier, qui classe 96 pays selon le bien-être économique et social des personnes âgées, il ne fait pas bon être vieux en Algérie. La question était «dans quel pays fait-il vraiment bon avoir plus de 60 ans?» et l'Algérie ne figure même pas dans ce classement. Alors que parmi les pays de l'Afrique du Nord seuls le Maroc, figure à la 83e place, l'Irak est à la 87e place et la Jordanie à la 90e place. Le classement est établi à partir de l'évaluation de quatre catégories de données: la sécurité des revenus, l'état de santé, les capacités (emploi et formation des seniors) et l'environnement favorable (sécurité, liberté, transports publics, liens sociaux…). En bas de classement arrivent respectivement la Tanzanie (92e), le Malawi (93e), la Cisjordanie et Gaza (94e), le Mozambique (95e) et l'Afghanistan (96e). Il y a actuellement 868 millions de personnes âgées de plus de soixante ans, soit presque 12 % de la population mondiale. D'ici à 2050, elles seront presque autant (2,02 milliards) que d'enfants de moins de quinze ans (2,03 milliards), selon les prévisions, rappelle l'étude.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE CHLEF

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

NIF : 408016000002025

A V I S

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 21 / 2014

Le Wali de la Wilaya de Chlef représenté par Monsieur le Directeur de la Santé et de la Population annonce un avis d'appel d'offres national restreint pour:

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET COLLECTIFS POUR L'HOPITAL 240 LITS DE LA WILAYA DE CHLEF

LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'ORTHOPEDIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'UROLOGIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE CARDIOLOGIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE CHIRURGIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE REEDUCATION
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DE NEUROCHIRURGIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'URGENCE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'ORL
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS D'OPHTALMOLOGIE
LOT : ACQUISITION D'EQUIPEMENTS POUR CONSULTATION

Les Soumissionnaires Fabriquant, Importateur, ayant déjà équipé un projet de même nature, intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots. Le cahier des charges peut être retiré auprès de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya de Chlef à l'adresse suivante : Cité Administrative Wilaya de Chlef.

Les offres accompagnées des documents légalisés et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur, à savoir :

I - L'OFFRE TECHNIQUE

- La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée.
- Déclaration de probité Dûment renseignée signée et cachetée.
- Agrément du Ministère de la Santé et de la Réforme Hospitalière.
- Copie de l'extrait du registre de commerce.
- Une copie du statut de l'entreprise pour les soumissionnaires ayant la qualité de société commerciale ;
- Copie de l'extrait du casier judiciaire N°03 en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une Personne physique, et du gérant ou du directeur lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Copie de l'extrait de rôles apure ou avec échéancier
- Copie du NIF.
- Copie des attestations de mise à jour : CNAS, CACOBATPH, et CASNOS.
- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux auprès des CNRC pour les sociétés commerciales dotées de personnalité morale de droit algérien.
- Copies des bilans financiers des trois dernières années (2011-2012-2013) portant accusé de réception des services des impôts (personne physique). Lorsqu'il s'agit d'une société, doivent être certifiés par un commissaire aux au compte ou un comptable agréé.
- Tous les documents intéressant dans le domaine concerné ainsi que ses références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution délivrées par les services contractants concernés datée de moins de 05 années le jour d'ouverture;
- Attestation de garantie de l'équipement sur une durée minimale de deux (02) années. Toute offre ne proposant pas un délai égal ou supérieur à deux (02) ans sera rejetée ;
- CPS (Clauses administratives et techniques) dûment renseignées en délai de réalisation signée et cachetée.
- L'instruction aux soumissionnaires dûment signée et cachetée.
- Le catalogue pour chaque équipement.
- Certificat d'exclusivité.
- Certificat d'origine des équipements.
- Attestation de commercialisation des équipements dans le pays d'origine.
- Certificat d'origine des equipements.

NB : dès que le soumissionnaire est retenu, le service contractant invite ce dernier pour légaliser les documents demandés dans l'appel d'offres avant la publication de l'attribution provisoire du marché.

II - L'OFFRE FINANCIERE

- La soumission
- Le bordereau des prix unitaires
- Le détail quantitatif et estimatif

La date de dépôts dépôt des offres est fixée le 21 eme jour avant 14h00 qui correspond au dernier jour de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date retenue pour la remise des offres et l'ouverture des plis sera le premier jour ouvrable qui suit, sous une grande enveloppe extérieure qui contiendra deux (02) enveloppes séparées (Les soumissions établies en deux (02) exemplaires, portant clairement indication sur chacune d'elle « Original et Copie») l'une comportant l'offre technique, et l'autre offre financière cachetée et anonyme portant la mention suivante:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 21/2014
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA DE CHLEF
CITE ADMINISTRATIVE CHLEF
ACQUISITION D'EQUIPEMENTS MEDICAUX ET COLLECTIFS POUR L'HOPITAL 240 LITS DE LA WILAYA DE CHLEF
« A NE PAS OUVRIR »

La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera en séance publique à (14h00mn) et aura lieu au siège de la Direction de la santé et de population de la wilaya de Chlef.

Les offres des soumissionnaires resteront valides pendant une période égale à la durée de préparation augmenté de 03 mois dès la première parution de l'avis.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis Techniques et financiers.

Le Jeune Indépendant du 02/10/2014 / ANEP N° 149 076

REPUBLIQUE ALGERIENNES DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE TIZI-OUZOU
COMMUNE DE TIZI-OUZOU

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Le président de l'assemblée populaire communale de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national n° 09/SMP/DAF/2014 paru dans les quotidiens «Le jeune Indépendant» en date du 14/07/2014 et « El Hayat» en date du 13/07/2014 ainsi que le BOMOP, relatif aux travaux de **réalisation éclairage public sortie Est ''Carrefour marché de proximité vers carrefour gare Timizart Loghbar sur 2000 ml'' (Opération PCD 2014, N° NK5.793.2.262.642.14.01 ».**

Qu'à l'issu de la commission d'évaluation des offres en date du 11/09/2014 prononce l'attribution provisoire au profit de **l'ETEB S.LOUNICI**

Attributaire provisoire du marché	Numéro d'identification fiscal de l'attributaire	Montant en TTC en DA	Délai	Note technique /60	Observations
ETEB S.LOUNICI	170150101609153	23. 887.188,00	04 mois	44,13	moins disant

Conformément à l'article 114 du même décret, les soumissionnaires contestant le choix opéré, pourront introduire leurs recours dans un délai de 10 jours à compter de la première parution de cet avis.

Le Jeune Indépendant du 02/10/2014 / ANEP N° 148 917

REPUBLIQUE ALGERINNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Djelfa

Daira d'Ain Oussera

Commune d' Ain oussera

AVIS D'ATTRUBITION PROVISOIRE N° 152 /2014

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10/236 DU 07/10/2010 , portant réglementation des marchés publics , modifié et complétée .Le président de l'APC de la commune d'Ain Oussera informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé a l'appel d'offres national Restreint n°123 /2014 paru dans quotidien **JEUNE INDEPENDANT** du 10/07/2014 **et EL SAOUT EL AKHER** le 09/07/2014 dont l'ouverture des plis s'est effectuée en date du 30/07/2014 et vu le PV de la réunion d évaluation des offres N49/2014 du 28-09-2014 l' attribution provisoire s est effectuée comme suit

N°	INTTULE DU PROJET	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	DELAI	OBS
01	***Réalisation d'un annexe administrative Route de guernini***	**BADAOUI MOSTEFA**	**1984.1731.0183326**	**7.809.956.39**	**06 mois**	**OFFRE MOINS DAISANT**
02	***Réalisation d'un annexe administrative Quartier ABBANE Ramdane***	**BADAOUI MOSTEFA**	**1984.1731.0183326**	**7.712.457.40**	**06**	**MOIS**

OBS les soumissionnaires contestant le choix opèrent par le service contractant ; peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches dans la commune et envoyer une copie du président avis conformément aux dispositions de 1 article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marches publics. Modifie et complété.

Le Jeune Indépendant du 02/10/2014 / ANEP N° 148 038

LA DROGUE ENVAHIT L'ALGÉRIE À PARTIR DU MAROC

Le grand péril

Les garde-frontières de Tlemcen ont saisi, lundi prés de la frontière Ouest du pays, une quantité de 187,2 kilos de kif traité, provenant du Maroc. Lors d'une patrouille pédestre, prés du poste avancé Lalla-Aicha, les garde-frontières de Boukanoune, ont récupéré cette quantité de drogue, chargée à dos de deux baudets. Cette marchandise a été abandonnée sur les lieux par les narcotrafiquants marocains associés à des Algériens sans scrupules.

Chaque jour qui passe, des quantités considérables de drogue de tous genres sont saisies aux frontières terrestres avec ce pays, grand producteur et consommateur de drogue. Les différents services de sécurité ont réussi, durant les six premiers mois de l'année en cours, à récupérer près de 100 tonnes de résine de cannabis. Au total, 95 592 kg de résine de cannabis ont été saisis durant les six premiers mois de l'année en cours, contre 70 202 kg durant la même période de l'année 2013, a indiqué le directeur général par intérim de l'Office, Mohamed Benhalla, lors un entretien à l'agence APS, précisant que les quantités saisies ont augmenté de 36% par rapport à la même période en 2013. Justement, un rapport de l'Office des nations unies pour la lutte contre la drogue a confirmé, dans un rapport, que le Maroc est le premier producteur mondial de production de cannabis. Selon un rapport de l'Office des Nations unies pour la drogue et le crime (ONUDC) pour l'année 2014, la superficie consacrée à la culture de cannabis au Maroc est estimée à
134 000 ha suite à une enquête menée par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime ayant permis d'évaluer ces superficies. Le Royaume du Maroc constitue le plus grand exportateur de cannabis dans le monde destiné notamment vers les marchés de l'Europe de l'Ouest et centre à travers les canaux de l'Espagne et le Portugal, a fait ressortir le rapport qui a concerné 30 Etats européens. Les autorités marocaines l'utilisent en fait comme une arme destinée surtout à «empoisonner» la jeunesse algérienne. La drogue en provenance du Maroc, risque de faire de l'Algérie son principal débouché avec la surveillance de plus en plus étroite de l'Europe qui renforce ses contrôles en mer, notamment dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine. «Entre 250 000 et 300 000 jeunes, âgés entre 12 et 35 ans, consomment de la drogue, dont 5% de femmes, selon une enquête nationale sur la drogue dans le pays». Cette enquête fait ressortir une prochaine chute du prix du cannabis sur le marché algérien, avec toutes les conséquences sociales qui vont en découler sur la jeunesse.En fait, la culture du cannabis, pratiquée depuis des décennies est reconnue dans ce pays qui ne s'en cache pas d'ailleurs. La culture du kif au Maroc, s'est découvert un nouveau défenseur en la personne de Hamid Chabat, le fou du Roi. Le chef de file du parti Istiqlal, un protégé du Roi Mohamed VI le dit ouvertement lors d'un meeting dans le Nord du royaume, où pullulent justement les champs de cannabis. Hamid Chabat, maire de Fès et en bon connaisseur des préoccupations locales, a ouvertement appelé ceux qu'il a qualifiés de «travailleurs du secteur du kif au Maroc» à venir militer au sein de sa Centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs du Maroc (UGTM) qu'il préside depuis 2009. Mais il ne s'arrête pas là, puisqu'il poussera le bouchon jusqu'à promettre à son auditoire de se battre pour que se perpétue la culture du kif dans ces régions : «Le café avait été prohibé au début de sa découverte comme est le kif aujourd'hui. Pourquoi alors l'interdire, puisque le café est aujourd'hui la boisson la plus répandue au monde ? Et puis, faudrait-il interdire aussi les figues et les raisins que l'on fermente pour en faire du vin rouge, l'orge que l'on transforme en bière ou la levure pour le pain qui peut être utilisé pour faire des produits stupéfiants ?» a-t-il tenté d'expliquer. Cette dernière phrase a mis d'ailleurs mal à l'aise le Palais royal et le Makhzen.

Hocine Adryen

IL DOIT ÊTRE GÉNÉRALISÉ AVANT LE 24 NOVEMBRE 2015

Passeport biométrique : défi et course contre la montre

LE 11 SEPTEMBRE 2001, des attentats terroristes « spectaculaires » frappent les Etats-Unis d'Amérique. Les auteurs de ces attaques ont, rappelle-t-on, utilisé des avions qu'ils venaient de détourner. Le monde « faisait connaissance » avec le terrorisme. Ces attentats terroristes donnèrent raison à l'Algérie, qui avait alerté la communauté internationale sur le caractère transnational de cette forme de criminalité. Les Etats-Unis craignaient qu'après les avions, les terroristes utilisent des navires dans de nouvelles attaques contre des ports et autres structures. C'est ainsi, et sur initiative des Etats-Unis que l'Organisation internationale maritime (OIM) exigea, au début des années 2000, la prise de certaines mesures par les pays membres. Parmi ces mesures la dotation des navires de numéros de façon à ce qu'ils soient identifiables à partir d'hélicoptères, ainsi que, la mobilisation d'un officier à bord. Il s'agit-là d'un ensemble de mesures rassemblées sous un nom de code : code ISPS. Ce n'est pas la seule décision prise dans le cadre de l'effort international de lutte contre le terrorisme. L'instauration, à l'échelle internationale, du passeport biométrique, est l'une des mesures décidées pour empêcher les terroristes de se déplacer d'un pays à un autre. L'ensemble des pays de la planète sont invités par l'Organisation internationale de l'aviation civile à se doter de ce passeport. Faute de quoi, leurs ressortissants ne pourraient être acceptés dans aucun port, aéroport et aucun poste frontalier d'un autre pays. La date butoir pour ce passeport est fixée au 24 novembre 2015. Au-delà de cette date, seuls les passeports biométriques seront acceptés L'Algérie, qui fait partie de la communauté internationale, a donc été contrainte de modifier le passeport ordinaire utilisé depuis 1962 pour piloter un nouveau passeport biométrique. Devant cette exigence, les autorités
algériennes ont été obligées à passer à la vitesse supérieure en procédant au changement de l'ancien passeport par le tout nouveau passeport biométrique. En janvier 2012, le nouveau passeport est mis en circulation en Algérie, conformément à l'arrêté du 26 décembre 2011 du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Il est devenu conforme aux recommandations de l'Organisation de l'aviation civile internationale pour garantir une véritable authentification aux frontières, et ce à l'échelle internationale. Le nouveau passeport biométrique est un document de voyage individuel et personnel d'une durée de validité maximale de dix années. Il comporte des éléments actifs (puce électronique qui coûte chère) et des éléments de sécurité basés sur les technologies les plus avancées permettant d'augmenter sa fiabilité et sa sécurité contre toute tentative de fraude, de contrefaçon ou d'usurpation d'identité à des fins terroristes ou autres formes de criminalité. L'Algérie, qui applique le code ISPS, répondant favorablement à l'exigence de l'OIM, sera-t-elle au rendez-vous pour le passeport biométrique ? La course contre la montre est lancée depuis le 5 janvier 2012 et, jusqu'à récemment, ce sont 650 000 passeports biométriques qui ont été délivrés aux Algériennes et Algériens. Selon une source crédible, l'opération se poursuit et une moyenne de 20 000 dossiers pour l'octroi du passeport biométrique est enregistrée quotidiennement dans les quelque 300 circonscriptions administratives et daïras du pays.

F. Sofiane

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
WILAYA DE TISSEMSILT

AVIS D'INFRUCTUOSITE
N° : 07/2014

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel N°:10/236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété.

La Direction des ressources en eau de la wilaya de Tissemsilt annonce que l'avis d'appel d'offre national restreint ***N° : 16/2014*** *paru dans les journaux :* ***EL Massar El Arabi*** *et* ***Jeune Indépendant*** *en date du:* ***01/07/2014****, et le* ***BOMOP****, Relatif à:*

Opération : *Réalisation et Equipement d'un Siège de Subdivision de L'hydraulique Avec Logement de Fonction à LARDJEM.*
Projet : *Réalisation d'un Siège de Subdivision de L'hydraulique Avec Logement deFonction à LARDJEM.*

Cet avis d'appel d'offre est déclaré infructueux pour le motif suivant : ***Aucune entreprise n'est pré qualifiée dans la phase technique.***

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 02/10/2014 / ANEP N° 148 928**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن و العمران و المدينة
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
مديرية التعمير, الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة
Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

N° Immatriculation Fiscal : 098110019102735

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°44../DUAC/2014

La Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'amélioration urbaine à travers les sites:

Communes	Lots	Adresse de BET
Kadiria	lot n°08 : Aménagement, AEP, Assainissement et Eclairage Public de **la cité El Badre à Kadiria**	BET : A.R.C.AD Cité 98 Logts Farachati bloc n° 03 2ème étage W.BOUIRA Tel/ 0550 91 07 87

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres national restreint peuvent soumissionner en retirant le cahier des charges auprès du Bureau d'étude concerné.

Les offres doivent être accompagnées des pièces règlementaires suivantes:

a)- L'offre technique comportera
- Le cahier des charges paraphé (CCAG-CPC-CPS-IAS) ;
- Déclaration de probité ;
- La déclaration à souscrire ;
- Certificat de qualification professionnelle dans le domaine BTPH deux et plus en cours de validité (copie légalisée) ;
- Registre de Commerce réimmatriculé (copie légalisée) ;
- Casier Judiciaires (originale ou copie légalisée) ;
- Mise à jour CNAS (originale ou copie légalisée) ;
- Mise à jour CASNOS (originale ou copie légalisée) ;
- Mise à jour CACOBATH (originale ou copie légalisée) ;
- Extrait de rôle (Original ou copie légalisée) ;
- Références professionnelle, justifié par des attestations de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage pour travaux similaires ;
- Liste des moyens matériels avec justification par des cartes grises à compagnie par contrat d'assurance valides ou factures d'achat ;
- Liste des moyens humains à justifier par une attestation CNAS ;
- Bilan des 02 dernières années ;
- Le statut de l'entreprise s'il agit d'une société
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Planning de réalisation des travaux.

b) L'offre financière comportera :
- Lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif et estimatif ;

Les offres doivent être déposées au siège de la Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la wilaya de Bouira - Cité Administrative, Drâa El- Bordj Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée au 15ème jour à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux où le BOMOP à 13h00.

La séance d'ouverture de plis est publique et aura lieu le dernier jour de la date de dépôt à 13H30 au siège de la DUAC de Bouira, Cité administrative, Drâa-El-Bordj, Bouira.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les offres technique et financière doivent être remises dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une (1) enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention :

<< Avis d'Appel d'Offres restreint N° ..44...../DUAC/2014 >>
lot n°08 : Aménagement, AEP, Assainissement et Eclairage Public de **la cité El Badre à Kadiria**

<< A NE PAS OUVRIR >>

Le Jeune Indépendant **du 02/10/2014 /ANEP N° 148 591**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة السكن و العمران و المدينة
Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme et de la Ville
مديرية التعمير, الهندسة المعمارية و البناء لولاية البويرة
Direction de l'Urbanisme, de l'architecture et de la Construction de la Wilaya de Bouira

N° : Immatriculation fiscal : 098110019102735

AVIS D'ANNULATION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires que l'avis d'attribution provisoire de marché relatif à l'avis d'appel d'offre N° 09/DUAC/2014 paru dans les quotidiens nationaux « El Hiwar » du 06/09/2014 et « Le jeune indépendant» du 06/09/2014 portant sur : lot n°08 : Aménagement, AEP, Assainissement et Eclairage Public de la cité El Badre à Kadiria est annule suite à l'avis de CMW du 21/09/2014.

Le Jeune Indépendant **du 02/10/2014 /ANEP N° 148 553**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA : AIN DEFLA.

DAIRA DE : ROUINA.

COMMUNE DE : ROUINA.

NIF :098444165123914 .

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N° : 02/2014

Un avis d'appel d'offre national restreint est lance par le président de l'A.P.C de Rouina pour réalisation de projet suivant :

REHABILITATION DU CHEMIN RELIANT LE CHEMIN COMMUNALE SAIDIA ET CEM BERABAH ABD ELLAH ROUINA SUR 500 ML

- Les entreprisses intéressées et ayant une **<<qualification de catégorie II>>** et plus dans le domaine **Travaux publics activité principale** peuvent retirer le cahier des charges auprès de service de l'équipement contre paiement d'une somme de **3.000 DA ,** verser à la municipalité de régisseur communal au trésorier inter communal de ROUINA .
- Le retrait de cahier de charges peuvent par le contractant ou bien leur représentant.
- La date limite de dépôt des offres est fixée a vingt et un (21) jours (avant 10h00) après la date de première parution du présent avis dans la presse national . l'ouverture des plis se fera en séance publique au siège d'A.P.C à (10h30) même jour.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres .
- Les pièces exigibles dans cet avis d'appel d'offres sont celles énumérées dans l'article (05) dans le cahier des charges au contenu du dossier de consultation+ le cahier charge dument signée, datée et cachetée par le soumissionnaire avec la mention << lu et accepté>> .
- Les offres devront être déposées à l'A.P.C de ROUINA sise à l'adresse ci- dessus et comportant une offre technique et une offre financière . chaque offre et insérée dans une enveloppe fermée , indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention << **TECHNIQUE** >> OU << **FINANCIERE>>,** selon le cas .les **deux enveloppes** sont mises dans une autre enveloppe anonyme ,comportant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT
N° : 02 /2014

« Ne pas ouvrir »

REHABILITATION DU CHEMIN RELIANT LE CHEMIN COMMUNALE SAIDIA ET CEM BERABAH ABD ELLAH ROUINA SUR 500 ML

Le Jeune Indépendant **du 02/10/2014 /ANEP N° 149 092**

MOSCOU AVERTIT CONTRE TOUT DÉBORDEMENT EN SYRIE ET EN IRAK

Damas et Washington : alliés conjoncturels ou ennemis implacables ?

La situation liée au groupe terroriste Etat islamique (EI) qui a investi de vastes territoires en Syrie et en Irak risque d'échapper à tout contrôle s'il évolue en dehors du cadre juridique international, a averti hier le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov.

«Au fond, tout ce qui se produit à présent au Proche-Orient et en Afrique du Nord est le résultat de la sous-estimation par l'administration américaine de son propre comportement dans cette partie du monde depuis les 10 à 12 dernières années», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse à Moscou. Et d'ajouter qu'il importait à présent d'en tirer les enseignements.

«La situation peut échapper au contrôle si elle évolue en dehors du cadre juridique international (…). Il faut que ceux qui recourent aux actions musclées unilatérales prennent conscience de ces risques», a souligné Sergueï Lavrov.

L'EI, appelé autrefois l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), sévissait au départ principalement en Syrie où il combattait les troupes gouvernementales, s'imposant comme l'une des organisations terroristes les plus cruelles. Il y a quelques mois, l'EI s'est soudainement activé en Irak, s'emparant d'importants territoires.

Fin juillet l'EI a proclamé un califat islamique sur les territoires irakiens et syriens sous son contrôle. Depuis le 8 août, l'armée américaine porte des frappes aériennes contre les positions des djihadistes de l'EI en Irak.

Sans l'aval du Conseil de Sécurité des Nations unies et l'autorisation de Damas, les Etats-Unis ont lancé le 23 septembre des raids contre les positions des djihadistes de l'Etat islamique, du Front Al-Nosra et de Khorasan en Syrie depuis des navires déployés en mer Rouge et dans le nord du golfe Persique. Selon le commandement central des forces américaines (Centcom), l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Jordanie, Bahreïn et le Qatar ont participé à ces raids.

Paradoxalement, Washington soutient la position syrienne modérée qui combat tant les troupes gouvernementales que les terroristes de l'EI. Cependant, tout porte à croire que la phase active de l'opération menée par Damas contre l'opposition armée peut aboutir dans 3 à 4 mois, les succès remportés par l'armée syrienne étant tout à fait logiques, a déclaré à la radio La Voix de la Russie Leonid Issaïev, du Haut collège d'économie.

«Ces derniers temps, la situation a contribué à ce que les troupes gouvernementales remportent des victoires, qui s'inscrivent bien dans le cours des événements des derniers mois. Même à présent, il ne s'agit sans doute pas d'une guerre civile, mais plutôt d'une opération antiterroriste d'envergure, menée par le gouvernement de Bachar el-Assad», a estimé le politologue.

Par ailleurs, a-t-il indiqué, les Etats-Unis qui bombardent à présent les positions de l'Etat islamique (EI) en Irak et le gouvernement de Damas qui combat les terroristes en Syrie se sont retrouvés du même côté de la barricade. «L'opposition (syrienne, ndlr), épaulée autrefois par les Etats-Unis, a tout simplement montré son vrai visage. Et nous avons constaté que les Américains avaient formé durant la première année du conflit syrien ces mêmes forces terroristes qu'ils bombardent à présent en Irak et que les troupes de Bachar el-Assad bombardent en Syrie. Ainsi, les USA ont commis une fois de plus la même erreur au Proche-Orient», a conclu l'expert.

M. K. et agences

L'EXTRÊME DROITE S'IMPLANTE EN UKRAINE

Moscou dénonce l'utilisation de symboles nazis à Kiev

LA RUSSIE espère que l'utilisation de symboles nazis par les bataillons de la Garde nationale en Ukraine provoquera une réaction au sein de la communauté internationale, a déclaré hier le délégué aux droits de l'homme du ministère russe des Affaires étrangères Konstantin Dolgov.

«Où est la réaction internationale face à cela? Pour le moment, nous ne l'observons malheureusement pas, mais nous espérons qu'elle surviendra», a-t-il indiqué lors d'un point de presse à Genève.

«Ceux qui foncent combattre sous des insignes nazis et bandéristes (liés à Stepan Bandera, père du nationalisme ukrainien, ndlr) doivent comprendre et savoir que la communauté internationale n'est pas de leur côté. Dans le cas contraire, l'Europe fera de plus en plus souvent face au problème du nazisme», a souligné le diplomate russe.

Les autorités de Kiev mènent depuis le 15 avril une «opération antiterroriste» d'envergure en vue de réprimer la révolte qui a éclaté dans le Donbass suite au renversement du président Viktor Ianoukovitch le 22 février. Selon l'ONU, plus de 2.000 civils ont été tués et près de 5.000 autres blessés dans cette région depuis mi-avril.

Les bataillons «Azov» et «Donbass», ainsi que le mouvement extrémiste Secteur droit, participent à cette opération militaire en arborant des symboles nazis.

R. I.

CORÉE DU NORD

Possible reprise des négociations sur la dénucléarisation

LA REPRISE des négociations à six sur la dénucléarisation de la péninsule coréenne est possible malgré les difficultés qui persistent, a estimé hier le chef de la diplomatie russe Sergueï Lavrov à l'issue d'un entretien avec son homologue nord-coréen Ri Su-yong, en visite à Moscou. «Il faut poursuivre les contacts, on ne doit pas baisser les bras. La situation est compliquée, mais pas désespérée. Nous œuvrerons à créer des conditions nécessaires pour la reprise des négociations à six sur la base des objectifs et des principes, consacrés dans la déclaration conjointe des six pays (Chine, deux Corées, Etats-Unis, Japon et Russie), adoptée en septembre 2005», a déclaré le ministre russe.

SÉNÉGAL

Bourgi autorisé à quitter Dakar

LA COUR de répression de l'enrichissement illicite (CREI) du Sénégal a enfin autorisé l'homme d'affaires franco-libano-sénégalais, Ibrahim Aboukhalil alias Bibo Bourgi, personnage central dans le procès de Karim Wade, à quitter le Sénégal pour recevoir des soins en France. Bibo Bourgi a été évacué par avion dans la soirée de mardi, après 20 mois d'attente. Depuis le début de l'année 2013, ses avocats ont déposé plusieurs requêtes pour permettre à leur client, considéré par la CREI comme le principal complice de Karim Wade, de se rendre en France pour y recevoir des soins appropriés, en dépit d'un contrôle judiciaire qui lui interdit de quitter le territoire sénégalais.

ETATS-UNIS

Un virus rare touche des centaines d'enfants

AUX ÉTATS-UNIS, des centaines d'enfants sont touchés par un virus rare. Les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont recensé de la mi-août au 30 septembre dans 41 États, y compris la capitale Washington, 472 cas d'infections respiratoires par l'entérovirus EV-D68, identifié pour la première fois en 1962 en Californie et dont l'apparition est assez rare. Aucun décès n'a été signalé à ce jour, précisent les CDC.

DIXIT

«Il est absolument clair que la Chine et la Russie renforcent leurs positions le long de leurs frontières. Il ne fait aucun doute que ces deux pays voudraient modifier certains aspects de l'ordre mondial établi depuis 70 ans».

Robert Work, le sous-secrétaire US à la Défense.

«Je tiens particulièrement à la confiance et à la compréhension mutuelle qui nous unissent. Je suis convaincu que par nos efforts conjoints, nous assurerons le développement ultérieur de l'ensemble des relations entre la Russie et la Chine. Ceci répond pleinement aux intérêts de nos peuples amis, et renforce la stabilité et la sécurité dans le monde».

Vladimir Poutine, le président russe à l'adresse de son homologue chinois.

«Non, je ne pense pas qu'une confrontation militaire entre l'Otan et la Russie puisse avoir lieu».

Barack Obama, le président américain.

LE JEUNE INDÉPENDANT

LE JEUNE INDÉPENDANT EST DÉSORMAIS DISPONIBLE SUR VOS SMARTPHONE, TÉLÉCHARGER NOTRE APPLICATION ANDROID SUR GOOGLEPLAY

KIOSCOM
Lisez INDÉPENDANT
Sur : www.kioscom.com

SCÈNE MÉDITERRANÉENNE AU 12E DIMAJAZZ

Spleen flamenco-chaâbi

En termes de Musiques du monde, sinon de brassage entre le flamenco du guitariste Juan Carmona et le chaâbi de Ptit Moh le mandoliniste, un nouveau langage s'est exprimé à la douzième édition du Dimajazz international de Constantine, ce vendredi 26 septembre, dès 20h30, au chapiteau dans le quartier de Zouaghi. Retour sur un concert mémorable.

Nous voilà sur une nouvelle scène, une première dans la ville des Ponts et en Algérie. Celle de deux virtuoses, l'un à la guitare flamenca et l'autre au mandole chaâbi. Juan Carmona et Mohamed Abdenour, le surnommé Ptit Moh, ont démontré avec rigueur et forte ingéniosité que des passerelles peuvent aisément s'établir entre l'Andalousie et le Maghreb Central. Le Gitan à l'esprit nomade se lancera avec l'enfant d'Alger à Marseille (lors de la manifestation Capitale européenne de la culture en janvier 2013, ndlr). Dès lors que les portes sont grandes ouvertes, le flamenquiste et le mandoliniste se rejoignent dans les rythmes comme le 6/8, ils se rapprochent l'un de l'autre dans des tonalités au spleen bien partagé. Les similitudes sont telles qu'il y a facilité à dialoguer. A chacun cependant son temps de parole ou son prélude, précédé par un Istikhbar que le pianiste Smain Benhouhou (également compositeur et arrangeur) exécutera en toute quiétude. Cette pièce annonce alors l'ouverture d'un répertoire qui s'inscrit dans la méthode jazz. Selon Juan C., «il est important que chacun de nous présente sa musique brièvement». Fidèle autant que son compagnon à son passé, ce dernier redonnera une nouvelle vie à la Taranta, chant traditionnel des mineurs de l'Andalousie, une forme majeure pour apaiser la douleur. Ce compositeur offrira aussi la Buleria dont le caractère est festif et complexe dans les rythmes. Par conséquent, les percussions sont bien entreprises et assurées entre autres par un cajon et/ou par la derbouka de Nacer Benhaoua. Et la fusion s'installe parfaitement avec Soleaŕia, là où les deux parties fusionnent vraiment. En toute liberté et sans rigidité, guitare et mandole s'affirment dans une modernité musicale liée à deux anciennes traditions. Elles favorisent l'errance entre deux univers jusqu'à trouver des points de convergence. En reprenant dans son chant des extraits de Ana el kaoui (poème interprété par de grandes voix du chaâbi et de la musique andalouse), Ptit Moh demeure fièrement dans le sillage de son maître Amar Ezzahi – pourquoi pas ! . Il n'a quand même pas la prétention de moderniser le chaâbi. Sa propre vision consiste à doter ce genre de nouvelles formes esthétiques, allant dans des structures mineures ou majeures pour placer des accords. Reconstruire des mélodies en optant pour des harmonies à portée universelle. Cela se fait également avec le flamenco de Juan Carmenco et avec beaucoup de cœur. Pour ce guitariste aux moult expérimentations, il est préférable d'avoir «un musicien flamenco moderne qui joue avec du cœur qu'un musicien traditionnel qui n'en a pas». L'instinct et la générosité du cœur ne manquent chez ces deux concepteurs de ce soir là. Leur association n'est qu'à son début. Elle promet des concertos beaucoup mieux élaborés, non sans improvisations de chaque instrument. Il suffira de prendre son temps pour approfondir une musicalité lyrique et chargée d'histoires.

Mohamed Rediane

Publicité

JEUDI

20.55 : Crossing Lines Les veuves noires

L'équipe enquête sur la mort mystérieuse de plusieurs nonagénaires européens, mariés à de très jeunes femmes, qui se retrouvent veuves un an après leur mariage.

20:55 : 24 : Live Another Day

Après le fiasco de l'opération du MI5, Jack Bauer et Kate Morgan veulent faire parler Simone Al-Harazi pour se mettre sur la piste de Margot.

20.50 : Rising Star

Pour cette deuxième soirée d'audition, chaque participant commence à chanter derrière un mur le cachant du public et des jurés David Hallyday, Cathy Guetta, Cali et Morgan Serrano.

20:48 : Des paroles et des actes

Ce magazine politique mensuel s'organise autour d'une personnalité politique. L'invité réagit à plusieurs thématiques, exprime ses idées et dévoile ses projets.

21.00 : Khadafi, mort ou vif

Le 17 février 2011, à Benghazi, une manifestation sévèrement réprimée par l'armée libyenne provoque un révolte contre le régime du colonel Mouammar Kadhafi. Rapidement, la région tombe aux mains des insurgés. Le mouvement gagne le reste du pays, jusqu'à la capitale, Tripoli.

20.45 : Dans la vallée d'Elah

Hank Deerfield est consterné. Mike, son fils, a disparu alors qu'il venait d'arriver au pays pour une permission de quelques jours. S'agit-il d'une désertion pour ne pas retourner en Irak, comme le suppose l'armée ? Refusant cette hypothèse, Hank part à la recherche de son fils.

télé 2 JOURS

VENDREDI

20.55 : Koh-Lanta

Les deux équipes se retrouvent pour s'affronter dans la traditionnelle joute des radeaux. Les Rouges peuvent compter sur la science de leur charismatique meneur, Freddy, 29 ans.

20.55 : R.I.P.D., brigade fantôme

Nick Walker, un jeune policier de Boston, perd la vie au cours d'une mission périlleuse. Il est engagé par le R.I.P.D (Rest in Peace Department), une brigade chargée de protéger notre monde de créatures monstrueuses. Il doit faire équipe avec l'irascible Roy.

20.50 : NCIS : des monstres et des hommes

Le meurtre d'un officier portuaire trahit la localisation possible de Parsa. Bishop révèle qu'elle suit le terroriste depuis six ans pour la NSA.

20.50 : Les petits meurtres d'Agatha Christie

Le commissaire Laurence et Alice Avril sont invités à dîner par un étrange collectionneur, Shaïtana. Celui-ci est fasciné par les assassins et veut leur présenter des meurtriers exceptionnels : un aventurier qui revient d'Afrique, un médecin de famille jovial, une douce jeune fille qui tient compagnie aux vieilles dames...

21.00 : L'été indien

Pour cette dernière émission tournée à Montréal, Michel Drucker et Julie Snyder reçoivent des artistes français et québecois qui font carrière de part et d'autre de l'Atlantique : l'imitatrice Véronic Dicaire, les humoristes Stéphane Rousseau et Anne Roumanoff, les chanteurs Roch Voisine, Corneille, Isabelle Boulay et Ginette Reno, également comédienne.

20.45 : Thalassa : Sète en Méditerranée

L'émission pose ses caméras dans la ville chère à Georges Brassens, pour en dévoiler les richesses maritimes. Sète, reflets d'Italie • Le retour du thon ? Gemma Quilez, biologiste à WWF, pose des balises sur les thons rouges afin d'étudier l'évolution de l'espèce.

TF1

13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 : Du côté de chez vous
13:50 : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 : Natalee Holloway : La détresse d'une mère
17:00 : L'addition, s'il vous plaît
18:00 : Bienvenue chez nous
19:00 : Money Drop
19:55 : Météo
20:00 : Journal
20:30 : 1001 questions santé
20:38 : Météo
20:40Série TV : Nos chers voisins
20:45 : Pep's
20:55 : Crossing Lines
21:50 : Crossing Lines
22:45 : Crossing Lines
23:45 : New York, section criminelle

france 2

13:00 : Journal
13:50 : Météo 2
13:52 : Consomag
14:00 : Toute une histoire
15:15 : L'histoire continue
15:45 : Comment ça va bien !
17:00 : Dans la peau d'un chef
17:55 : Face à la bande
18:50 : N'oubliez pas les paroles
19:25 : N'oubliez pas les paroles
19:55 : Météo 2
20:00 : Journal
20:40 : Parents mode d'emploi
20:43 : Beau travail
20:44 : Alcaline l'instant
20:45 : Météo 2
20:48 : Des paroles et des actes
23:15 : Alcaline le mag

france 3

12:25 : 12/13 : Journal national
12:55 : Météo à la carte
13:50 : Un cas pour deux
14:50 : Un cas pour deux
16:10 : Des chiffres et des lettres
16:50 : Harry
17:25 : Un livre, un jour
17:30 : Slam
18:10 : Questions pour un champion
18:55 : Objectif indépendance
19:00 : 19/20 : Journal régional
19:18 : 19/20 : Edition locale
19:30 : 19/20 : Journal national
19:58 : Météo
20:00 : Tout le sport
20:15 : Plus belle la vie
20:42 : Beau travail
20:45 : Dans la vallée d'Elah
22:40 : Météo
22:43 : Parlons passion
22:45 : Grand Soir 3
23:35 : Le pitch
23:40 : Mon pote

CANAL+

14:00 : Pop Redemption
15:33 : Casting(s)
15:35 : L'été du web créatif
16:05 : 24 : Live Another Day
16:45 : 24 : Live Another Day
17:25 : 24 : Live Another Day
18:10 : Pendant ce temps...
18:15 : Le Before du grand journal
18:45 : Le JT
19:05 : Le grand journal
20:00 : Le grand journal, la suite
20:20 : Le petit journal
20:55 : 24 : Live Another Day
21:35 : 24 : Live Another Day
22:15 : 24 : Live Another Day
23:00 : Mad Men
23:45 : Players
23h45 : Les équilibristes

arte

12:50 : Villages de France
13:20 : Arte journal
13:30 : Il était une fois dans l'Ouest
16:25 : Hardenberg, le prince réformateur
17:20 : X:enius
17:45 : De l'art et du cochon
18:15 : Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
19:00 : Un billet de train pour...
19:45 : Arte journal
20:05 : 28 minutes
20:45 : Tout est vrai (ou presque)
20:50 : Ainsi soient-ils
21:45 : Ainsi soient-ils
22:35 : Every Day Objects
23:50 : Balada triste

M6

09:55 : Météo
10:00Série TV : Face au doute
10:50 : Face au doute
11:45 : Desperate Housewives
12:40 : Météo
12:45 : Le 12.45
13:05 : Scènes de ménages
13:40 : Météo
13:45 : L'enfant de la nuit
15:45 : Enquêtrice malgré elle
17:40 : Les reines du shopping
18:50 : 100 % mag
19:40 : Météo
19:45 : Le 19.45
20:10 : Scènes de ménages
20:50 : Rising Star
23:10 : Rising Star, de l'autre côté du mur

TV5MONDE

13:00 : Questions pour un champion
13:30 : Journal (RTBF)
14:00 : Un jour, un destin
15:35 : Pardonnez-moi
16:00 : India by Song
17:00 : Questions à la une
18:00 : 64', le monde en français, 1re partie
18:20 : Le journal de l'éco
18:25 : Météo
18:30 : 64', le monde en français, 2e partie
18:50 : L'invité
19:00 : 64', l'essentiel
19:05 : Un an sur le fil
19:35 : Tout le monde veut prendre sa place
20:30 : Journal (France 2)
21:00 : Kadhafi, mort ou vif
22:35 : Journal (RTS)
23:00 : Météo
23:05 : Les bonnes femmes

A3 ALGERIE

16h20 : moutaat el maida
16h20 : moutaat el maida
16h30 : generator rex
17h00 : la double vie
serie pour enfants
17h30 : dalil el moustahelek
18h00 : Journal télévisé edition amazight
18h20 : émission taqdar tarbah
19h30 : safrat el hidjara
feuilleton
20h00 : Journal télévisé edition 20h00
20h50 : hiouar el saea
22h00 : FBI : duo très spécial
22h45 : hadi biladi

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00

Ils braquent un Colruyt au fusil à produit urticant

Le Colruyt de Herve, situé sur la nationale 3, a été la cible d'un braquage ce jeudi vers 15 heures. Les auteurs sont en fuite, a indiqué le parquet de Verviers. "Trois malfrats cagoulés et armés se sont introduits ce jeudi dans la grande surface. Ils ont exigé l'ouverture des caisses ainsi que celle d'une armoire contenant des cigarettes", explique le parquet de Verviers. Les auteurs ont pris la fuite avec le butin en direction de Fléron. "L'un disposait d'une arme classique mais il semble que le second était muni d'un pistolet style fusil à eau mais dont l'eau a été remplacée par un produit urticant", explique le magistrat de garde qui précise que ce n'est pas de l'acide qui a été projeté sur les clients et les membres du personnel. De son côté, le bourgmestre de Herve, Pierre-Yves Jeholet, ajoute que si certaines personnes ont été touchées par ce produit, aucun blessé grave n'est à déplorer.

200 patients annoncés morts par erreur

UN HÔPITAL australien a présenté jeudi ses regrets pour avoir par erreur annoncé aux médecins traitants de 200 patients qu'ils étaient décédés alors que ces derniers étaient bel et bien vivants. L'Austin Hospital de Melbourne a réalisé son erreur après quelques heures et immédiatement contacté les médecins concernés pour les informer de l'énorme méprise. L'un d'eux avait toutefois eu le temps d'appeler un membre de la famille d'un patient pour lui présenter ses condoléances, selon le quotidien Herald Sun.Le groupe Austin Health a affirmé que l'envoi des avis de décès le 30 juillet résultait d'une "erreur humaine" commise à la suite d'un changement de procédure informatique.
Les 200 patients avaient en réalité été autorisés à sortir. "Les problèmes d'informatique ne peuvent en aucun cas nuire aux soins des patients ni à la confiance (des usagers) dans le système de santé", a réagi le président de l'Association des médecins australiens pour l'Etat de Victoria, Tony Bartone.

LE PILOTE PERD LE CONTRÔLE DE SA PROTHÈSE DU BRAS À L'ATTERRISSAGE

Un pilote de la compagnie aérienne britannique Flybe a momentanément perdu le contrôle de son avion quand la pince qui fixait sa prothèse de bras aux commandes s'est détachée, a rapporté jeudi le Bureau d'enquête sur les accidents aériens (AAIB).
L'avion transportait, le 12 février dernier, 47 passagers de Birmingham à Belfast lorsque le pilote a vu "sa prothèse se détacher de la pince" la fixant aux commandes de pilotage, "le privant du contrôle de l'appareil", ce qui a donné lieu à un "rebond" de l'avion lors de l'atterrissage, sans que cela ne fasse de blessés, selon le rapport du AAIB.
"Le commandant de bord auquel il est fait référence dans ce rapport est l'un des pilotes les plus expérimentés et digne de confiance de Flybe", a déclaré Ian Baston, le directeur des opérations en vol et de la sécurité de la compagnie aérienne. Celle-ci "confirme qu'à aucun moment, la sécurité des passagers ou du personnel n'a été compromise de quelque façon que ce soit et que l'avion n'a pas été endommagé", a-t-il ajouté.
Selon le rapport du bureau d'enquête sur les accidents aériens (AAIB), le pilote de 46 ans avait vérifié que sa prothèse était bien fixée aux commandes avant l'atterrissage. Il avait ensuite désactivé le pilote automatique et procédait à un atterrissage manuel lorsque l'incident a eu lieu, ce qui l'a conduit à reprendre le contrôle de l'avion à l'aide de son bras droit valide.

LES DOUANIERS DE ROISSY DÉTRUISENT 14.000 CROCODILES GONFLABLES

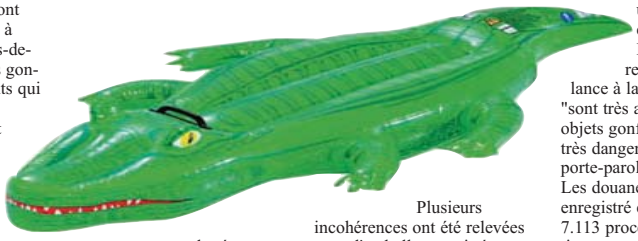

Les douanes françaises ont annoncé jeudi avoir saisi à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle 14.000 crocodiles gonflables, des jouets flottants qui ne respectaient pas les normes de sécurité et ont été détruits.
Ces crocodiles gonflables, des jouets de piscine ou de plage, avaient été expédiés depuis Hong Kong et devaient être vendus en France. Mais les douaniers de l'aéroport parisien, épaulés par les services spécialisés du laboratoire des douanes et de la répression des fraudes à Lille, les ont déclarés "non conformes aux normes de sécurité en vigueur dans l'Union européenne".
Plusieurs incohérences ont été relevées entre l'emballage, qui réservait par exemple le jouet aux enfants de moins de 3 ans et de moins de 45 kilos, et les pictogrammes figurant sur le crocodile, qui autorisaient son usage jusqu'à 80 kg et à partir de 6 ans.
Les douaniers, qui redoublent de vigilance à la période estivale, "sont très attentifs sur les objets gonflables car ils sont très dangereux", a précisé une porte-parole.
Les douanes précisent avoir enregistré en 2013 un total de 7.113 procédures contentieuses pour non-respect des normes, un chiffre en hausse de 16,2%.
Les services des douanes ont contrôlé 3,6 millions de jouets sur cette période.

Le saviez-vous

IL Y AVAIT UN OISEAU QUI SAVAIT PLUS DE 1728 MOTS !

Les perruches ondulées sont considérées comme l'une des cinq espèces d'oiseaux à pouvoir parler, aux côtés du perroquet gris d'Afrique, Amazone, Eclectus, et de la perruche à collier.
Mais, Puck fait l'exception. En effet cette perruche ondulée détient le record du monde du plus grand vocabulaire jamais prononcé par n'importe quel oiseau, avec plus de 1728 mots.
Plutôt que de simplement imiter, Puck a créé ses propres expressions et phrases. Elle a souvent utilisé des expressions dans des situations appropriées et elle a fait preuve d'une compréhension étonnante de son environnement.

Dans 175 ans, la tour de Pise tombera, réduite à l'état de décombres

Défiant toutes les règles architecturales, la tour de Pise, emblème du centre de l'Italie, est penchée à présent d'environ 4,50 m par rapport à la verticale. Sa construction est entamée en 1173 et dure pas moins de deux siècles. Elle est connue par son inclinaison vers le sud, puisqu'elle n'est restée droite que cinq ans. Dès 1178, alors que seuls trois des sept étages sont construits, elle commence à s'incliner. Les quatre derniers étages sont alors construits en diagonale pour compenser l'inclinaison. La fin de la construction est compliquée et retardée. L'édifice est achevé en 1372.
Pise est bâtie sur une plaine alluviale étendue et l'affaissement progressif est un phénomène courant dans toute la ville où le sol est trop meuble voire chaud, et sableux ou argileux. En 1995, on décide de traiter le sol par un système cryogénique pour le refroidir. N'ayant pas atteint les résultats escomptés, la tour continue de pencher dangereusement et les architectes, dépassés par le problème, essaient de trouver les solutions les plus radicales. Ayant réalisé que les fondations sont inadaptées au sol particulier sur lequel elles sont construites, on décide, en 1998, de les renforcer en acier et piliers plus grands au sud qu'au nord. Cette technologie a aidé à la stabiliser et elle ne bouge que de moins d'un millimètre chaque année. Mais même à ce rythme, dans 175 ans, elle tombera, réduite à l'état de décombres ; disent les architectes.

Le premier smartphone a 20 ans (oui, déjà !)

Le premier smartphone vient de souffler sa vingtième bougie. Il s'agissait du modèle Angler / Simon que l'on doit à IBM.

S'il a réellement pris son envol en 2007 lorsqu'Apple est arrivé sur le marché avec son iPhone qui fut longtemps (ou reste, c'est selon) figure de référence, le smartphone existait bien avant. Cet objet dont les prix ne cessent de baisser et que l'on retrouve désormais dans bon nombre de poches serait apparu il y a 20 ans maintenant. Bien que le terme n'existait pas encore à l'époque, le IBM Simon est en effet considéré comme le premier smartphone de l'histoire avec ses applications agenda, calculatrice, calendrier, horloge mondiale et prise de notes manuscrites, en plus de ses fonctionnalités de téléphonie (appel, SMS et fax). Affichant des dimensions 20 x 6,4 x 3,8 centimètres et accusant 510 grammes sur la balance, celui-ci possédait un écran tactile monochrome dans une définition 160 x 293 pixels utilisable grâce à un stylet. Présenté en tant que prototype lors du COMDEX de 1992 sous le nom d'Angler et présenté dans sa version définitive lors de la Wireless World Conference de novembre 1993, celui-ci a été introduit le 16 août 1994 avec un prix de 899 dollars (avec abonnement de 24 mois) ou 1 099 dollars (en nu).

IPHONE / IWATCH

Apple mise gros sur le cristal de saphir

LE WALL STREET Journal alimente la rumeur sur la présence de cristal de saphir pour protéger les écrans des appareils mobiles d'Apple en suggérant une disponibilité sur la montre iWatch et la version phablet du prochain iPhone.
Le Wall Street Journal alimente la rumeur sur la présence de cristal de saphir pour protéger les écrans des appareils mobiles d'Apple en suggérant une disponibilité sur la montre iWatch et la version phablet du prochain iPhone.
Si l'on sait qu'Apple a fortement investi dans des capacités de production de cristal de saphir, l'incertitude plane toujours sur la nature des appareils mobiles qui y auront droit cette année, entre montre connectée iWatch et smartphone iPhone 6. Au vu des capacités nécessaires, les observateurs estiment peu probable la présence d'une dalle saphir sur l'iPhone 6 avec écran 4,7 pouces qui doit remplacer l'actuel iPhone 5S. En revanche, le cristal de saphir, matériau plus résistant que le verre renforcé utilisé dans la majorité des produits mobiles, pourrait faire son apparition dans certaines gammes.
Le Wall Street Journal appuie ainsi les rumeurs antérieures suggérant que l'écran de la montre connectée iWatch et celui de la version phablet avec écran 5,5 pouces de l'iPhone 6 devraient en être dotés. Avec les 700 millions de dollars investis, Apple devrait être capable de produire plus de cristal de saphir que la centaine de fournisseurs mondiaux réunis, suggèrent déjà les analystes. L'un des freins à son déploiement reste le coût, estimé à 16 dollars pour une dalle de smartphone, contre 3 dollars pour un verre renforcé Gorilla, tandis que la dureté du matériau impose de disposer d'outils spécifiques. L'autre facteur d'incertitude reste la capacité de son fournisseur GT Advanced Technologies à produire les quantités suffisantes. Le moindre problème technique dans la production ou les rendements pourrait avoir de sévères conséquences sur les ventes d'appareils en créant des situations de pénurie qu'aucun fournisseur alternatif ne pourra corriger. Par ailleurs, la production à plein régime ne sera possible qu'à partir de l'année prochaine. Apple pourrait donc être tentée dans un premier temps de ne proposer la protection saphir que sur des modèles spécifiques, comme l'iPhone en version phablet, ou pour de petites surfaces comme un affichage de montre connectée.
Les analystes s'interrogent sur la façon dont Apple va gérer cette augmentation de coûts. Le groupe pourrait faire monter les prix de ses appareils mobiles ou décider de maintenir une grille tarifaire établie depuis des années, mais au risque de voir ses marges diminuer, ce qui sera difficilement compensé par les économies réalisées sur les réparations de bris d'écran.
Le Wall Street Journal souligne que les fours spéciaux financés par Apple permettent de générer un matériau de base 50% plus important que celui produit actuellement, ce qui pourrait aider à réduire la différence de prix entre le cristal de saphir et le verre renforcé.

SMARTWATCH

La montre Moto 360 serait proposée à 250 dollars

LA MONTRE connectée de Motorola qui sera commercialisée à la fin de l'été est apparue quelques instants en précommande sur le site américain BestBuy à un tarif très agressif.
a rumeur lancée au mois de mai sur le prix très agressif de la Moto 360 se concrétise. Alors que la montre connectée de Motorola doit être distribuée en septembre après la conférence du fabricant qui se tiendra à Chicago le 4 (nous y serons), un site de commerce en ligne semble avoir d'ores et déjà dévoilé son prix et ses spécifications techniques.
Pendant quelques heures, la montre connectée a en effet été proposée en précommande sur le site de BestBuy. Une apparition furtive qui n'a pas empêché les internautes de faire quelques captures d'écran. De toute évidence, le fabricant tente de faire monter la pression chez ses concurrents avec un prix de 250 dollars (186 euros environ). Le premier visé reste Apple qui doit présenter ses nouveautés le 9 septembre et pourquoi pas son iWatch, dont le prix élevé pourrait être un point faible.

Cette montre sous Android Wear a été dévoilée en mars dernier, mais a mis du temps à arriver en phase de commercialisation, devancée par les produits de Samsung et de LG.
D'après les spécifications qui ont fuité sur Best Buy, son écran rond mesurerait 1,5 pouces et aurait une définition de 320 x 290 avec une densité de 205 points par pouce. On apprend par ailleurs qu'elle disposerait d'un capteur optique pour mesurer le pouls de l'utilisateur, ainsi qu'un podomètre. Son écran serait fait de Gorilla Glass 3 et la montre serait étanche jusqu'à 1 mètre environ. En revanche, il n'y a pas de caméra : lors de la présentation de la Moto 360, Jim Wicks, vice-président du « Consumer Experience design » chez Motorola, expliquait que cette fonction n'était pas essentielle pour une montre connectée.

LE SMARTPHONE, VOTRE NOUVEAU COACH SPORTIF

Avec ses nombreuses applications gratuites ou presque et sa grande disponibilité, le smartphone se présente comme votre nouveau coach sportif. Ces derniers temps, cet objet à tout faire qu'est le smartphone s'est trouvé une nouvelle casquette : celle de coach sportif. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à voir le nombre grandissant de joggeurs avec un brassard et un smartphone glissé dedans qui distille alertes sonores et musiques.
On peut aussi constater cette tendance avec la multiplication des applications mobiles et accessoires type puce, bracelet et ceinture pour accompagner les utilisateurs lors de leurs séances de footing, vélo, musculation et fitness.
Même les constructeurs de smartphones axent leur communication sur cette nouvelle utilisation.
On pense par exemple à une récente publicité d'Apple pour l'iPhone 5S qui se termine par un sprint. La raison est simple : en contrepartie d'un peu de publicité ou d'une cotisation symbolique, l'application permet de profiter d'un coach n'importe où et n'importe quand. À condition bien sûr d'avoir pensé à recharger la batterie, une séance sportive pouvant s'avérer assez gourmande. Et les façons de motiver ne manquent pas. En prenant l'exemple de la course à pied, on peut citer les alertes sonores voire vibrations, l'ambiance style course-poursuite avec des zombies, les playlists rythmées, la comparaison avec les autres membres, la diffusion des performances aux yeux des contacts sur les réseaux sociaux, les bons de réduction en fonction des points collectés durant les sessions ou le buzz généré par des formes phalliques…C'est ainsi qu'on compte 34 millions de téléchargements pour l'application Runkeeper et 85 millions de téléchargements pour les applications de Runtastic.

Questions ? Réponses !

QU'EST CE QUE LE TABAGISME ULTRA-PASSIF ?

Le tabagisme ultra-passif est un concept nouveau. Nouveau mais important, car il est élevé au rang de « danger méconnu » par le Pr Bertrand Dautzenberg (Pitié-Salpêtrière – Paris), qui préside l'Office français de Prévention du Tabagisme. Est ultra-passif le tabagisme qui repose sur l'inhalation des résidus de fumée incrustés ici et là dans la maison, résidus nuisibles pour la santé. Au même titre en fait, que le tabagisme passif. Dans une maison par exemple, un nuage de fumée produit par la combustion de tabac ne disparaît jamais totalement. Il en reste toujours des résidus qui prennent la forme de particules très fines. Lesquelles se nichent dans les fibres de moquettes, les rideaux, les meubles…

« A la moindre vibration, ces dépôts se remettent en suspension dans l'air et créent ainsi, un tabagisme ultra-passif », explique le Pr Dautzenberg. C'est pourquoi les jeunes enfants qui jouent sur le sol y sont particulièrement exposés. Une (nouvelle) bonne raison donc, pour ne jamais fumer à la maison ni dans la voiture !

Un « nid » de ptérosaures volants livre des secrets sur leur croissance

Double bonne pioche pour des paléontologues au Brésil : des fossiles révèlent une espèce inconnue de ptérosaures, ces reptiles volants du crétacé, et le grand nombre d'individus d'âges différents permet de reconstituer la croissance de leur crâne... plutôt spécial.

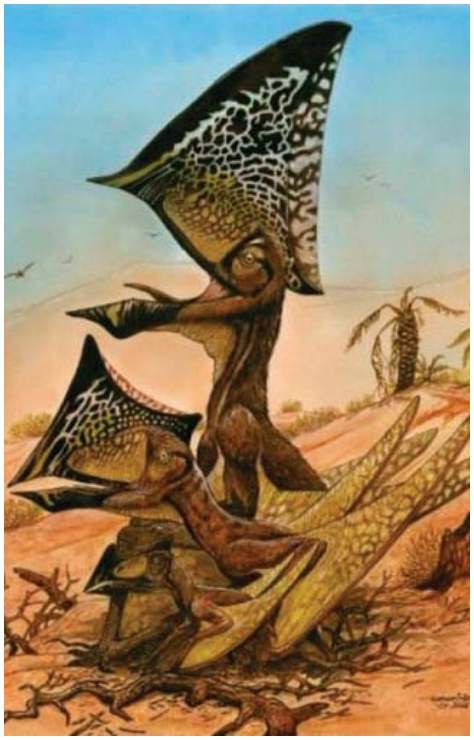

Dans le sud du Brésil, une équipe de paléontologues fouille depuis trois ans un site exceptionnel qui recèle de nombreux restes de vertébrés fossiles. Dans une publication dans la revue Plos One, Paulo Manzig et ses collègues révèlent qu'il s'y trouve pas moins de 47 individus d'une même espèce de ptérosaure, jusque-là inconnue et baptisée Caiuajara dobruskii. Selon les auteurs, la datation les situerait entre le Turonien et le Campanien, donc au Crétacé supérieur, quelque part entre -94 et -741 millions d'années. C'est la première fois que des ptérosaures sont retrouvés au sud du Brésil, tous les autres provenant du nord du pays. De plus, cette espèce appartient, affirment les auteurs, aux tapéjaridés, un groupe connu par des fossiles retrouvés en Chine, en Espagne et au Maroc.

Ces « reptiles » (puisque ce terme, devenu scientifiquement imprécis, ne s'applique pas vraiment à ces animaux) forment une grande famille, apparue au Trias il y a 230 millions d'années. Comme les dinosaures, avec lesquels ils n'ont qu'un cousinage, les ptérosaures ont disparu il y a 65 millions d'années, à la fin du Crétacé. Ils volaient et semblent bien avoir été les premiers vertébrés à conquérir les airs. Le ptérosaure géant Quetzalcoatlus atteignait douze mètres d'envergure, mais beaucoup étaient bien plus petits. Les 47 individus découverts au Brésil mesuraient entre 65 cm et 2,35 m d'envergure.

Des ptérosaures grégaires dont les jeunes apprenaient vite à voler

Cette variété de tailles est une aubaine pour les paléontologues, car elle provient des différences d'âge entre les individus, qui vont du juvénile (l'essentiel des ossements retrouvés) à l'adulte. Les chercheurs ont donc eu le loisir de reconstituer la croissance de l'étonnante crête osseuse ornant la tête de ce ptérosaure, apanage des mâles dans ce groupe.

Elle se développait entre les deux yeux vers le haut et vers l'arrière. De même, caractéristique des tapéjaridés, une autre excroissance, plus petite, poussait sous l'extrémité de la mâchoire inférieure. Le reste du squelette, en revanche, diffère peu du juvénile à l'adulte, ce qui conduit à la conclusion que les jeunes devaient savoir voler assez tôt.

Pour les auteurs, le fait qu'autant de restes soient concentrés au même endroit (en fait sur trois niveaux stratigraphiques) démontre que ces ptérosaures menaient une vie grégaire. Jusque-là, rappellent les auteurs dans la revue Plos One, le comportement social de ce groupe était démontré chez deux espèces, le géant Quetzalcoatlus et un cousin des Ptérodactyles, Pterodaustro. Caiuajara dobruskii, expliquent les paléontologues brésiliens, devaient vivre en colonie autour d'un lac, au sein d'une région plutôt désertique.

Les 47 individus retrouvés seraient morts à proximité d'une oasis. Sécheresse trop forte ? Tempête dans le désert ? Les auteurs n'avancent que des hypothèses sur la raison de cet amoncellement de ptérosaures.

Comment les oméga-3 stimulent le cerveau

SI LES ACIDES gras oméga-3 sont bénéfiques pour notre santé, les mécanismes expliquant leurs effets sont mal connus. Dans une étude publiée dans Science, des chercheurs français montrent que la présence de ces lipides dans les membranes cellulaires rend celles-ci plus malléables et plus sensibles à l'action de protéines qui les déforment et les découpent.

La consommation d'acides gras polyinsaturés (comme les acides gras oméga-3) est bénéfique pour la santé. Ces effets vont de la différenciation neuronale à la protection contre l'ischémie cérébrale. Les mécanismes moléculaires responsables de ces effets sont cependant assez mal compris. Des chercheurs se sont donc penchés sur le rôle de ces acides gras dans le fonctionnement de la membrane des cellules.

Pour assurer son bon fonctionnement, sa membrane doit pouvoir se déformer et se découper pour former des petites vésicules. Ce phénomène est appelé endocytose. De manière générale elles permettent aux cellules d'encapsuler des molécules et de les transporter. Au niveau des neurones, ces vésicules dites synaptiques vont jouer le rôle de courroie de transmission à la synapse pour le message nerveux. Elles sont formées à l'intérieur de la cellule, puis se déplacent vers son extrémité et fusionnent avec sa membrane, afin d'acheminer les neurotransmetteurs qu'elles contiennent. Elles sont ensuite reformées en moins d'un dixième de seconde : c'est le recyclage synaptique.

Les lipides polyinsaturés rendent les membranes cellulaires plus malléables

Des chercheurs de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire (CNRS, Université Nice Sophia Antipolis), de l'unité Compartimentation et dynamique cellulaires (CNRS, Institut Curie, UPMC), de l'Inserm et de l'université de Poitiers se sont intéressés à l'effet de lipides portant des chaînes polyinsaturées lorsqu'ils sont intégrés dans les membranes de cellules.

Dans ces travaux parus dans la revue Science, les chercheurs montrent que des membranes cellulaires ou artificielles riches en lipides polyinsaturés sont beaucoup plus sensibles à l'action de deux protéines, la dynamine et l'endophiline qui déforment et découpent les membranes. D'autres mesures de l'étude et des simulations suggèrent que ces lipides rendent aussi les membranes plus malléables. En facilitant les étapes de déformation et de scission nécessaires à l'endocytose, la présence des lipides polyinsaturés pourrait expliquer la rapidité du recyclage des vésicules synaptiques. L'abondance de ces lipides dans le cerveau pourrait ainsi représenter un avantage majeur pour les fonctions cognitives.

Membranes contenant des lipides monoinsaturés (à gauche) et polyinsaturés (à droite) après addition de dynamine, d'endophiline. En quelques secondes les membranes riches en lipides polyinsaturés subissent de multiples fissions.

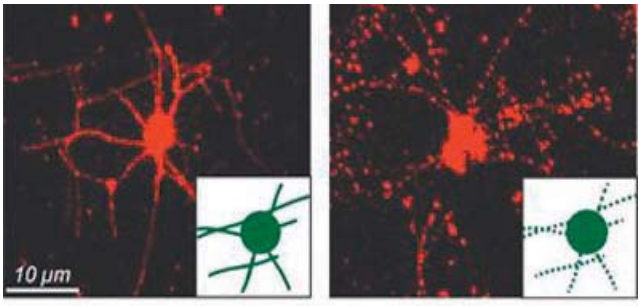

Ces travaux lèvent partiellement le voile sur le mode d'action des oméga-3. Quand on sait que notre organisme ne sait pas les synthétiser et que seule une nourriture adaptée (riche en poisson gras etc.) nous en fournit, il semble important de poursuivre ces travaux pour comprendre le lien entre les fonctions que ces lipides assurent au niveau de la membrane neuronale et leurs effets bénéfiques pour la santé.

Les abeilles, témoins du bon état de notre environnement, disparaissent massivement

Les abeilles, piliers de la pollinisation et donc de la présence des fleurs, fruits et légumes, disparaissent massivement dans de nombreuses régions du monde, laissant perplexes les scientifiques qui ne manquent toutefois pas d'arguments puisés notamment dans la pression insoutenable des activités humaines sur l'environnement.

Depuis le milieu des années 80, l'apiculture est confrontée à un affaiblissement et une surmortalité marquée des colonies d'abeilles d'origine multifactorielle.
C'est en France, en 1994 que les apiculteurs se sont alarmés : durant l'été, de nombreuses abeilles ne revenaient plus dans les ruches, laissant derrière elles la reine et quelques jeunes... Les abeilles étaient retrouvées mortes sur le sol, en petits groupes ou volaient désorientées devant la ruche avec des comportements alimentaires anormaux.
Depuis, l'état de la filière apicole française est désastreux : en 2012, par rapport à 2004, le nombre d'apiculteurs a baissé de 40 %, le nombre de ruches de 20 % et la production de 28 %, selon l'Audit économique de la filière apicole française, commandité en 2011 par FranceAgriMer. Ainsi, depuis une vingtaine d'années, rien qu'en France, les taux de mortalités observés sur les colonies se sont fortement accrus. Les mortalités hivernales moyennes sont supérieures à 20 % et il est fréquent que les taux de pertes annuelles dépassent les 30 %.
Ce phénomène s'est ensuite propagé à d'autres pays européens et notamment aux Etats-Unis où à l'automne 2006, les abeilles ont commencé à disparaître de manière inquiétante avec plus de la moitié des états touchés et des pertes de population comprises entre 30 % et 90 %. Le "syndrome d'effondrement des colonies" ("colony collapse disorder" ou CCD) était né.
Malheureusement, loin de rester localisées, ces mortalités massives ne cessent de s'intensifier dans de nombreux pays : Grande-Bretagne, Belgique, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne, Grèce, Pologne, Pays-Bas, Canada... depuis le début des années 2000. Là aussi, certaines colonies d'abeilles perdent jusqu'à 90% de leurs population...
Par exemple, en Italie, de nombreuses ruches sont restées désespérément vides selon Rancesco Panella, président du Syndicat des apiculteurs professionnels italiens, du jamais vu... En Grande-Bretagne, le plus important apiculteur a perdu plus de la moitié de ses ruches, sans qu'une confirmation du phénomène n'ait été donnée pour l'ensemble du pays. Dans de nombreuses régions du monde, les populations d'abeilles sont en fort déclin, avec des variabilités suivant les années. Si il est encore difficile aucun dispositif n'est aujourd'hui mais la tendance est structurelle et inquiétante depuis quelques années.

Des conséquences lourdes pour la reproduction des plantes à fleurs

Les conséquences sont désastreuses pour la pollinisation[1] qui permet, depuis des millions d'années, d'assurer la reproduction de 70 à 80 % des plantes à fleurs dans le monde. Par ailleurs, plus de 70 % des cultures, dont presque tous les fruitiers, légumes, oléagineux et protéagineux, épices, café et cacao, soit 35 % du tonnage de ce que nous mangeons, dépendent fortement ou totalement d'une pollinisation animale.Un service dont la valeur économique est estimée à 153 milliards d'euros par l'INRA, soit 9,5 % en valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale !
Cette dépendance existe pour la production de fruits (tomates, courges, arbres fruitiers...) et pour la production de graines (carottes, oignons...)[2].
Les fameux aliments conseillés par tous les nutritionnistes... D'ailleurs, dans certaines régions du monde comme au Sichuan (Chine), la disparition d'insectes pollinisateurs oblige les agriculteurs à polliniser manuellement, tous les insectes pollinisateurs ont été décimés par les pesticides...
Rien qu'en Europe, plus de 200 travaux de recherche s'intéressent à la santé des abeilles, ce qui illustre la difficulté à isoler un facteur déterminant.

Les différentes causes de la disparition des abeilles

Les chercheurs et les apiculteurs avancent de nombreuses hypothèses car aucune cause principale n'a encore été clairement identifiée, ce qui laisse perplexe les spécialistes sur la question. Toutes les pressions sur l'écosystème et la santé des abeilles sont passées en revue : OGM, ondes électromagnétiques, pesticides, pollutions, changement climatique, raréfaction des fleurs, virus, maladies, parasites, champignons...
Depuis l'antiquité l'Homme a domestiqué les abeilles pour en récolter le précieux miel mais depuis quelques années, les sources de dégradation de leur environnement et les atteintes à leur santé sont telles qu'il pourrait s'agir d'une combinaison de facteurs qui surpassent la capacité de résistance des abeilles. Dans un article du journal Le Monde du 29 août 2007, M. Neumann, du Centre agroscope Liebefeld-Posieux (Berne, Suisse), explique ainsi : "on peut supporter séparément une maladie, une mauvaise alimentation, un empoisonnement aux pesticides, mais quand tous les facteurs se conjuguent, il arrive un moment où la limite de résistance est atteinte".
Fin novembre 2013, l'Anses a fait le point sur l'état de santé des abeilles et a indiqué effectivement que "divers facteurs peuvent agir sur la santé des abeilles, seuls ou en association, -maladies infectieuses et parasitaires, stress lié aux changements des ressources alimentaires, produits phytopharmaceutiques, conditions climatiques,- et sont désormais reconnus par la communauté scientifique."
Or l'abeille est un excellent témoin de la qualité de l'environnement dans lequel elle évolue...

Les pesticides

Bien que les quantités de pesticides épandues soient beaucoup plus faibles qu'avant, les principes actifs sont bien plus puissants. Or, depuis près de 50 ans, les pesticides sont employés dans tous les pays : la contamination est planétaire. Aux Etats-Unis, par exemple, les pesticides sont responsables de la destruction de milliers de colonies d'abeilles chaque année.
L'insecticide Gaucho dont la substance active est l'imidaclopride a été rapidement incriminé. Ce pesticide, utilisé en enrobage de semences (maïs, orge, blé) et dorénavant interdit sur les graines de tournesol depuis 1999 et de maïs depuis 2004. L'insecticide Régent (dont la substance active est le fipronil) a été suspendu début 2004 en France sur toutes les cultures mais autorisé en 2005 aux Etats-Unis.
L'insecticide Cruiser (substances actives : thiaméthoxam, fludioxonil et métalaxyl-M) a également été interdit en France mi-2012. En effet, une étude de fin mars 2012 de l'INRA a démontré que, même à une dose non létale, les abeilles sont mortellement désorientées par cet insecticide.
Malgré ces interdictions et une diminution du taux de mortalité des abeilles, les récoltes de miel se sont effondrées en France. Le Réseau Biodiversité pour les Abeilles, nous a indiqué qu'il est important que "l'usage des pesticides, agricoles comme apicoles, soit réglementé et encadré, afin que les utilisateurs respectent les doses, usages et conditions d'emploi préconisées pour la sécurité des hommes et de l'environnement. C'est cette bonne gestion des pratiques, agricoles comme apicoles, couplée à une réflexion intelligente sur l'environnement de l'abeille, qui permettrait la diminution des surmortalités d'abeilles constatées jusqu'ici."

Les parasites

Des parasites comme le champignon unicellulaire Nosema ceranae ou l'acarien Varroa destructor sont des causes majeures de l'affaiblissement des colonies.
Importé involontairement en France depuis le début des années 1980, le "vampire de l'abeille", suce, à la manière d'un moustique, l'hémolymphe des abeilles, l'équivalent du sang. Il faut alors traiter les ruches avec un acaricide qui, mal dosé, entraîne la mort des abeilles...
Ce parasite retient pour le moment l'attention des spécialistes qui pensent qu'il pourrait jouer un rôle important dans ce déclin, notamment l'hiver.

Les champs électromagnétiques

Quelques études montrent un lien entre les ondes électromagnétiques et la perturbation des abeilles, les téléphones potables et les multiples antennes relais, les lignes à haute tension pourraient donc participer au déclin des abeilles.

Baisse de la ressource alimentaire

Axel Decourtye, chef de projets à l'Association de coordination technique agricole (ACTA) a indiqué[3] qu'en zones de grandes cultures, une conséquence directe de l'intensification et des pratiques agricoles actuelles est la diminution, la disparition ou l'irrégularité dans le temps et dans l'espace des zones constituant les ressources alimentaires des abeilles. Ainsi, la quantité de pollen et de nectar récoltée par l'abeille domestique varie fortement au cours du temps dans ces agrosystèmes.
Par exemple, dans un paysage agricole céréalier, les colonies connaissent des pics de récolte de nectars durant la floraison des cultures oléagineuses, colza et tournesol. Cette très forte dépendance des abeilles domestiques et de l'apiculture envers les cultures oléagineuses, ainsi que la récolte significative du pollen de maïs, induit un risque d'intoxication lié aux pesticides employés par les cultivateurs.
De plus, les abeilles sauvages ont un comportement alimentaire différent de celui de l'abeille domestique. Les inventaires faunistiques réalisés sur fleurs en témoignent : en situation de choix les abeilles sauvages préfèrent butiner les fleurs des prairies et des bordures plutôt que celles du colza ou du tournesol. La diversité en abeilles dans le colza est ainsi 4 fois inférieure à celle mesurée sur une flore herbacée naturelle.
Au final, le paysage idéal pour la conservation des abeilles et pour l'apiculture devrait présenter à la fois des cultures offrant une importante masse florale appréciée des abeilles domestiques et des apiculteurs (colza, tournesol, luzerne), mais également des surfaces où la flore est plus variée, préservée dans la durée, offrant ainsi des apports alimentaires plus réguliers dans le temps (haies, bois, bosquets, bandes enherbées, lisières, bords de champs et de routes). Le remembrement a donc largement favorisé la perte de ressources alimentaires pour les abeilles, en sus de toutes les autres conséquences négatives sur la biodiversité et l'écosystème.

Les OGM

Les OGM jouent également un rôle néfaste parce qu'ils contiennent des insecticides. Bien qu'ils soient dédiés à la lutte contre les papillons, les mites et les coléoptères, ils ont certains effets néfastes sur les abeilles. Cependant, en Europe, il y a encore peu de champs cultivés avec des OGM, par rapport aux Etats-Unis, au Brésil ou à l'Inde, mais cela ne pourrait pas durer...

Le frelon asiatique

Selon les scientifiques et les acteurs du monde apicole, le frelon asiatique cause des dommages importants sur les populations d'abeilles et participe ainsi au phénomène d'effondrement des colonies d'abeilles observé dans les ruches depuis plusieurs années.
En effet, les frelons sont de redoutables prédateurs d'insectes (guêpes, mouches...) et notamment d'abeilles.
Début octobre 2012, le gouvernement français a proposé son classement en espèce exotique envahissante et nuisible à l'apiculture.
Ils répondent ainsi en outre aux attentes légitimes des associations d'apiculteurs qui ont formulé cette demande depuis plusieurs années. Le classement d'une espèce comme espèce exotique envahissante et comme danger sanitaire permet l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes de lutte obligatoire au niveau national et départemental.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Recrute ouvrier boulanger et vendeur.
Tél. : (0555) 04.49.03

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

Dame offre pension à Alger-Centre pour jeune femme sérieuse et travailleuse.
(0549) 68.96.50

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'Etat en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autre, cherche emploi à temps plein ou a mi-temps pour villas ou appartement ou autre.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs.
TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre
Tél. : (0775) 75.82.13

Père de 6 enfants cherche emploi comme chauffeur, ayant permis de conduire catégorie lourd N° de tel : 0790 88 71 47

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite.
Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger.
Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

مكتب التوثيق للأستاذة زعموش كريمة، الرحبا، عمارة ب
طابق 03 – تحت الأرض- أقبو، بجاية/ الرمز:00004768

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة
" لايف 24 "

بموجب عقد تلقيناه لدينا بالمكتب في 2014/09/16، مسجل في 2014/09/22، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية : **التسمية** : شركة ذات مسؤولية محدودة ش.ذ.م.م " لايف 24 ".
الرأسمال الاجتماعي : مائة ألف دينار جزائري (100.000.00دج). **المقر الاجتماعي** : تيبو عموشين، بلدية صدوق، ولاية بجاية.
الموضوع الاجتماعي : خدمات خاصة لسيارات الإسعاف، رمز النشاط : 602104.
المدة : تسعة و تسعون (99) سنة. **المسيرة** : السيدة شرفة نديرة ، نائب المسير: السيد صغير حميد، المعينان لمدة غير محدودة مع حرية التصرف و التوقيع بصفة منفردة.
محافظ الحسابات : عين السيد / جيدان رفيق محافظ الحسابات، لمدة ثلاثة (03) سنوات .
- نسختين (02) من هذا العقد، ستودع بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية بجاية
للاعلان الموثقة

Réf 148/14

مكتب التوثيق للأستاذة زعموش كريمة، الرحبا، عمارة ب
طابق 03 – تحت الأرض- أقبو، بجاية/ الرمز:00004768

تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

" تامقوت للاشغال العمومية و البناء "

بموجب عقد تلقيناه لدينا بالمكتب في 2014/09/01، مسجل في 2014/09/09، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل المواصفات التالية : **التسمية** : شركة ذات مسؤولية محدودة ش.ذ.م.م: " تامقوت للاشغال العمومية و البناء ".
الرأسمال الاجتماعي : مائة وعشرون ألف دينار جزائري (120.000.00دج). **المقر الاجتماعي** : بقرية تيزي لصلب بلدية شلاطة ، ولاية بجاية.
الموضوع الاجتماعي : مخبر مراقبة النوعية و المطابقة، رمز النشاط : 606103. مكتب الهندسة و الدراسات التقنية. رمز النشاط : 607007
المدة : تسعة و تسعون (99) سنة. **المسير**: السيد عامر محمد ، نائب المسير: السيد سليمانة الوناس ، المعينان لمدة غير محدودة مع حرية التصرف و التوقيع بصفة منفردة.
محافظ الحسابات : عينت السيدة / بناجي صليحة. محافظة الحسابات، لمدة ثلاثة(03) سنوات .
- نسختين(02) من هذا العقد، ستودع بالمركز الجهوي للسجل التجاري لولاية بجاية.
للاعلان الموثقة

Réf 147/14

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية/دائرة بجاية/بلدية بجاية
المجلس الشعبي البلدي
مصلحة : م.ت.ش.ق
رقم : 14/282

إعـلان لإعداد شهادة الحيازة

تطبيقا للمرسوم رقم 91/254 المؤرخ في 27 جويلية 1991، قدم السيد : 1- شعلال عبد الحميد، المولود بتوجة ولاية بجاية في 1951/08/04.
الساكن/بحي 792 مسكن عمارة ك 10 رقم 111 سيدي احمد - بجاية.
ملف يتضمن طلب تسليم شهادة الحيازة للعقار التالي :
قطعة أرضية عارية تقع ببلدية بجاية دائرة بجاية ولاية بجاية بالمكان المسمى "بوخيامة".
وتقدر مساحتها بـ (392.00) م².
بحدها :
من الشمال :طريق
من الجنوب : ملكية زايدي مجيد
من الشرق : ممر
من الغرب : الأملاك العمومية للري (إغزر)
فعلى كل شخص له مطالب أو اعتراضات على تحرير هذه الشهادة أن يقدمها إلى مقر بلدية بجاية مديرية التنظيم و الشؤون القانونية لمدة أقصاها شهرين (02) من تاريخ تلصيق هذا الإعلان.
للإعلان رئيس المجلس الشعبي البلدي

Réf 146/14

PENSÉE

Il y a des dates qu'on ne peut oublier et que rien ne peut soulager, cela fait quarante jours que nous a quittées notre chère mère **Melha CHIKH**. Tous ceux qui l'ont connue et aimée, famille et proches aient une pensée envers elle.
A Dieu nus appartenons et à Lui nus retournons.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

مكتب الأستاذة تميزارت لطيفة حكيمة
محضرة قضائية لدى محكمة سيدي أحمد
اختصاص مجلس قضاء الجزائر
07، شارع العقيد الحواس الجزائر الوسطى

محضر تكليف بالوفاء عن طريق النشر
المواد : 612، 613، 4/412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية

نحن الأستاذة تميزارت لطيفة حكيمة، محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء الجزائر الكائن مكتبها بـ : 07، شارع العقيد الحواس الجزائر الوسطى - الموقعة أدناه.
بناء على طلب : فرحات بولغب الولي الشرعي لإبنه القاصر بولغب سامي، قاصد زكية زوجة بولغب.
العنوان : 34 شارع مهدي ابن تومرت بولوغين/الجزائر والمختارين موطنا لهم بدائرة اختصاص محكمة التنفيذ عنوانهم المذكور اعلاه.
بعد الإطلاع على المواد : 612، 613 والمواد 406 إلى 416 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية.
بناء على الحكم الصادر عن محكمة باب الوادي، القسم المدني، بتاريخ 13/11/17، رقم الفهرس 13/03236، رقم الجدول 13/02041.
بناء على / القرار الصادر عن مجلس قضاء الجزائر، الغرفة المدنية، بتاريخ 14/03/20، رقم الفهرس 14/01960، رقم القضية 14/00405 والممهور بالصيغة التنفيذية الموزخة في 2014/04/09 تحت رقم 14/465.
- بناءا على محضر تكليف بالوفاء إلى المحكوم عليه عن طريق رسالة مضمنة بتاريخ 2014/04/27 تحت رقم 001628، والتي رجعت غير مستلمة.
- بناءا على محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعليق بتاريخ 2014/06/03 (المحكمة).
- بناءا على محضر تكليف بالوفاء عن طريق التعليق بتاريخ 2014/06/04 (البلدية)
- بناءا على أمر على عريضة بالترخيص بالنشر الصادر عن السيد رئيس محكمة باب الوادي بتاريخ 2014/07/23 تحت رقم 14/1490.
- تطبيقا لأحكام المادة 4/412 من ق إ م إ.
كلفنا نحن المحضرة القضائية المذكورة أعلاه.
إلـى : عيادة التوليد السيدة الإفريقية ممثلة في شخص مسيرها القانوني.
العنوان : 02 شارع ادري شني بولوغين/الجزائر.
والزمناها بالوفاء وفقا للحكم والقرار المذكورين اعلاه " إلزام المستأنفة الأصلية ممثلة في شخص مسيرها أن تدفع التعويضات عن الأضرار الجسمانية والمعنوية والمادية الناتجة عن عملية التوليد الحاصلة في 2009/04/09 وتحملها مصاريف الخبرة المنجزة بمقدار عشرة الاف دينار (10.000 دج) والمصاريف القضائية بمقدار الف دينار (1000 دج)، وإلزام المستأنفة الأصلية ممثلة في شخص مسيرها بما يلي : 1/أن تدفع للمستأنف الفرعي بولغب فرحات القائم في حق ابنه القاصر بولغب سامي التعويض عن الأضرار الجسمانية اللاحقة به مع رفع المبلغ المحكوم به إلى أربعة ملايين دينار (4.000.000 دج) و التعويض عن الأضرار الجسمانية اللاحقة به مع رفع المبلغ المحكوم به إلى مليون وخمسمائة الف دينار (1.500.000 دج). 2/أن تدفع للمستأنفين الفرعيين (بولغب فرحات وقاصد زكية زوجة بولغب) التعويض عن الأضرار المادية الناتجة مع رفع المبلغ المحكوم به إلى مليون وخمسمائة الف دينار (1.500.000).
- مبلغ 8322 دج مصاريف التنفيذ+مبلغ 212.220.00 دج حقوق تناسبية راجعة للمحضر القضائي.
وبيهاء بأن له مهلة خمسة عشر يوما (15) للوفاء بهذه المبالغ تسري من تاريخ النشر في الجريدة وانه بعد إنقضاء هذا الأجل سوف نتخذ ضده كافة الإجراءات القانونية التي تضمن حقوق الطالبة لاسيما الحجز على امواله المنقولة ثم العقارية.
المحضرة القضائية

أ تميزارت

Pensée

Le 16/09/2014 nous quittait à jamais notre chère et regrettée **MERIEM.**
Sa disparition à laisser un grand vide, sa voix résonne encore et tout le monde l'évoque avec tendresse, nostalgie et tristesse, la pleurant autant qu'elle était aimée. En cette triste commémoration, Malika, Marie, Loubna, Soumia et Leila invitent tous ceux qui l'ont connue et aimée à dire une prière pour le repos de son âme.

HOMMAGE

Il ya 40 jours, nous quittait notre cher et regretté frère,
DJAMEL ZITOUNI
Tu avais toute la vie devant toi et plein de projet en tête, mais le destin en a décidé autrement.
Djamel tu étais la gentillesse et la bonté incarnées. Nous garderons l'image d'un homme zen et toujours souriant.
Djamel tu nous manques énormément et seule la foi en Dieu nous aidera à supporter cette dure épreuve et accepter cette fatalité.
Nous demandons à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire et prions Dieu le Tout-puissant de l'accueillir en Son vaste paradis.
«Ina lillah wa ina ilayhi radjioun»

LE JEUNE INDÉPENDANT

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
Quotidien national d'information
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger.

Tél. : (021) 67.07.48 / 49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax : (021) 67.07.46

Publicité
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

---

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46
*****
Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****
Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR (KAMEL MANSARI)
*****
IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL
******
FLASHAGE
Centre, Est : LJI
******
DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP
******
PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59
******
BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Grains de beauté: quand faut-il s'inquiéter?

Les grains de beauté ont leur propre cycle de vie, et la majorité d'entre eux changent, au fil des années. Tout d'abord, ils sont plats et de couleur brune ou noire. Avec le temps, ils s'agrandissent, prennent du relief, deviennent plus clairs, et peuvent devenir pileux. Certains s'élèvent à la surface de la peau, au point de former un petit «pédicule». Cela dit, la plupart disparaissent progressivement, un peu comme s'ils s'effaçaient. Ces changements se produisent très lentement, car le cycle de vie d'un grain de beauté est d'environ 50 ans.

Quand un grain de beauté devient cancéreux

Certains grains de beauté peuvent être à l'origine d'un cancer de la peau, connu sous le nom de mélanome malin. Il s'agit du type de cancer de la peau le plus meurtrier (il tue une personne sur cinq). Contrairement aux autres cancers de la peau (comme le carcinome basocellulaire, le carcinome spinocellulaire, etc.), qui ont une croissance relativement lente (c'est-à-dire de plusieurs années), le mélanome malin a généralement une évolution rapide (de quelques mois). S'il n'est pas traité, il se propage graduellement aux couches plus profondes de la peau. Lorsqu'il atteint le système lymphatique ou le système sanguin, il peut envahir d'autres parties du corps, comme le foie ou le cerveau, et il est alors souvent mortel.

On ne connaît pas tous les facteurs responsables de l'apparition du mélanome malin, mais on sait qu'une surexposition au soleil joue un rôle déterminant dans le développement de ce cancer cutané, surtout lorsqu'il en résulte des coups de soleil graves (notamment avec formation de cloques). Les personnes qui ont plusieurs grains de beauté (plus de 50) ou dont les grains de beauté sont très gros ou ont une forme ou une couleur inhabituelles, sont également plus à risque d'être atteints d'un mélanome malin.

Les grains de beauté congénitaux (présents à la naissance) ont davantage tendance à se transformer en mélanome que ne le font les grains de beauté apparaissant après la naissance. Par ailleurs, des antécédents de mélanome chez des membres de la famille rapprochée constituent un autre facteur de risque. Enfin, les personnes à la peau claire, qui sont sensibles au soleil et qui brûlent au lieu de bronzer, risquent davantage de souffrir de ce type de cancer.

Doit-on faire enlever ses grains de beauté?

Aujourd'hui, on n'enlève plus les grains de beauté normaux, comme on le faisait autrefois, pour prévenir leur transformation en cancer. Si le dermatologue a un doute au sujet de la nature du grain de beauté, il procède à son ablation totale ou partielle, de façon que de fines sections de tissu puissent être prélevées et examinées au microscope. Si le grain de beauté n'est que partiellement enlevé et qu'on s'aperçoit qu'il est cancéreux, le dermatologue l'enlève alors entièrement.

Cela dit, il est possible qu'on veuille se débarrasser d'un grain de beauté uniquement parce qu'il est gênant ou inesthétique: par exemple, s'il frotte contre la bretelle du soutien-gorge, s'il se trouve dans une zone de rasage ou s'il risque d'être arraché par inadvertance. Dans ce cas, on en discute avec le dermatologue. Il ne faut pas oublier que l'ablation d'un grain de beauté peut laisser une cicatrice qui est parfois moins esthétique que le grain de beauté lui-même.

Combien de kilos peut-on perdre avec une tisane amaigrissante ?

Il est difficile de quantifier avec exactitude le nombre de kilos qu'une personne peut perdre grâce aux tisanes minceur mais ne vous attendez pas à perdre 5 kilos ou 10 kilos.

Il faut considérer les tisanes amaigrissantes comme une aide à la minceur et non comme un moyen d'y parvenir. Elles permettent surtout d'augmenter vos chances de réussite si vous commencez un programme diététique pour mincir ou si vous entreprenez un régime. Si vous réussissez à perdre 5 kilos en une semaine grâce à un régime rapide, les tisanes que vous aurez bu auront contribuées à ce succès.

Certes, les tisanes drainantes sont un plus pour faciliter l'élimination des graisses mais elles ne doivent en aucun cas être considérées comme une méthode unique pour perdre du poids. Elles peuvent être un bon complément pour quelqu'un qui suit un régime et qui a du mal à contrôler sa faim. Dans ce cas précis, la tisane coupe faim sera d'une aide précieuse et aidera donc la personne à tenir le coup toute la journée. Indirectement, on peut donc dire que la tisane aura permis de perdre des kilos.

QUAND LA DÉPRESSION MÈNE AU CHOCOLAT

Un coup de blues et vous vous ruez sur un morceau de chocolat ? Vous n'êtes pas le seul et le chocolat est réputé pour remonter le moral. Qu'en est-il des personnes qui sont en réelle dépression ? Existe-t-il vraiment une relation entre la consommation de chocolat et la maladie dépressive ? Pour explorer cette question, 1000 personnes ont été recrutées, toutes indemnes de maladies cardiovasculaires, de diabète et d'excès de cholestérol. Les personnes prenant des antidépresseurs ont également été exclues de cette analyse.

Leur humeur a été mesurée à l'aide d'une échelle validée, tandis que leur consommation alimentaire a été renseignée à l'aide d'un questionnaire.

Le résultat est sans appel : plus l'humeur baisse, plus la consommation de chocolat augmente.

Ainsi, les sujets considérés comme à la limite d'un état dépressif consomment plus de chocolat que les autres : 8,4 portions de 30 g de chocolat par mois, contre

5,4 portions chez les non-déprimés.

Quant aux personnes dont l'échelle indique un syndrome dépressif majeur, elles consomment jusqu'à 11,8 portions par mois.

Cette étude a le mérite de montrer un véritable lien entre dépression et chocolat.

En revanche, elle n'indique pas le sens de la relation de cause à effet. Autrement dit, les dépressifs mangent-elles davantage de chocolat car cet aliment possède des propriétés antidépressives, ou inversement, les grands consommateurs de chocolat deviennent-ils dépressifs ?

Il est probable que les interactions soient complexes.

La chakchouka merguez et oeuf

Ingrédients pour 4 personnes:

- 4 oignons émincés
- 8 merguez (au boeuf-mouton)
- 4 pommes de terre coupées en dés
- 4 tomates coupées en petits morceaux
- 4 petites courgettes coupées en dés
- 1 poivron rouge,vert et jaune coupés en petits morceaux
- 1c. à café de paprika
- 1/2 c. à café de sel
- poivre moulin
- coriandre ciselé
- huile d'olive

Les étapes

- Dans une grande sauteuse, faire revenir avec un petit peu d'huile d'olive les oignons émincés, ajouter les merguez, les tomates, le paprika, le sel et un peu de poivre.

- Laisser bien revenir le tout.
- Puis ajouter les pommes de terre et les courgettes, couvrir d'eau et laisser cuire 30mn à découvert.
- Ajouter les poivrons et laisser cuire 10mn avec un couvercle.
- Parsemer de coriandre et casser les oeufs, laisser cuire à découvert 5 à 10mn environ (il faut que le blanc des oeufs soit cuit).

Petits pains au lait

Ingrédients

- 40g de beurre ramolli en dés
- 1càc de sel
- 2càs de sucre

200ml de lait liquide ou 2 càc de lait en poudre

- 310 g de farine
- 1 càc de levure
- quelques gouttes d'eau de fleur d'oranger
- un jaune d'oeuf+un peu de lait+une goutte de vinaigre pour dorer)

Les étapes

- Mettre tous les ingrédients dans la MAP dans l'ordre préconisé du fabricant,choisir le programme "pâtes levées" et le poids 500g. A la fin du programme , sortir le pâton de la MAP , le dégazer et former des petites boules.
- Placer ces boules sur une plaque chemisée de papier cuisson et laisser reposer encore une heure .

- Badigeonner les petits pains qui auront doublé de volume avec le mélange jaune d'oeuf+lait +vinaigre .
- Enfourner pendant une trentaine de minute à four moyen.
- Ces petits pains sont très bons avec de la confiture ou du miel , pour le petits déjeuner , ou encore avec du fromage frais ou de la ricotta

Mots fléchés n° 1441

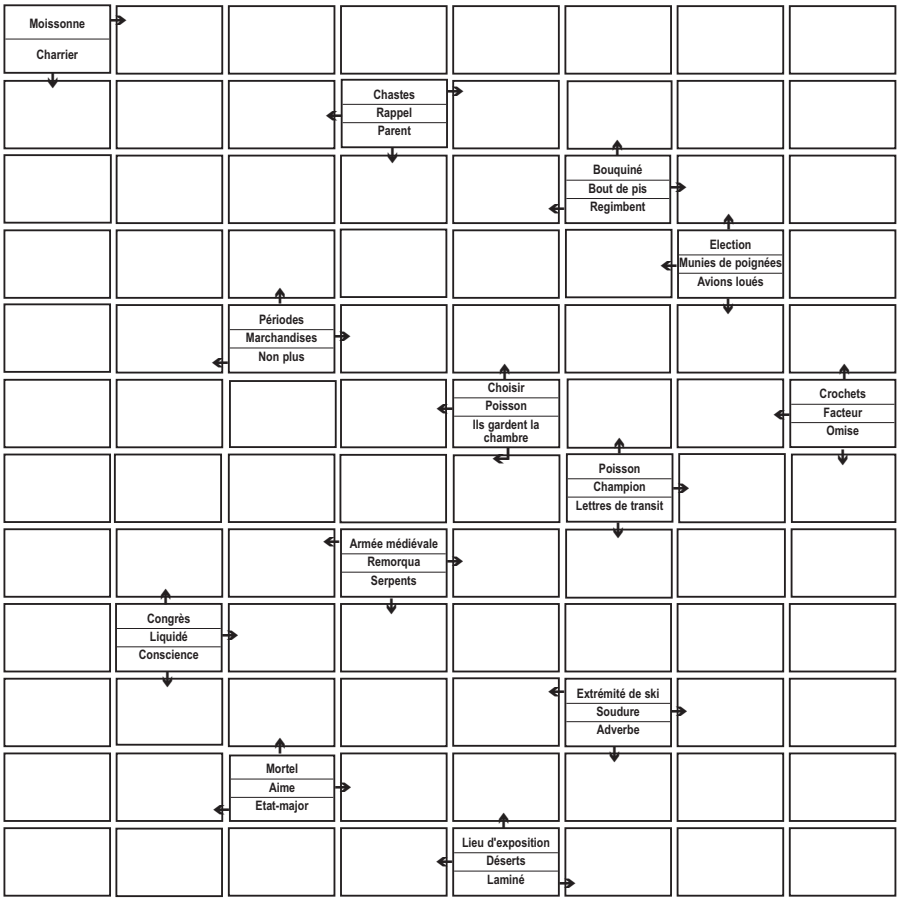

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 1441

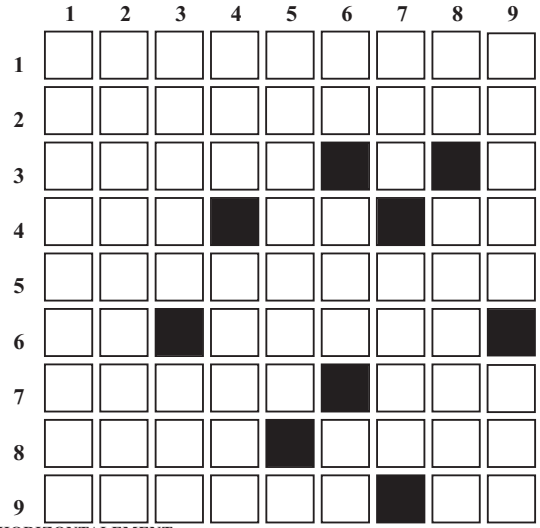

HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441

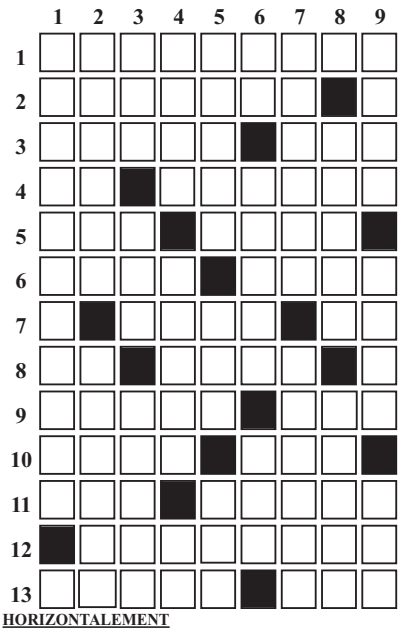

HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES

Verticalement

IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371

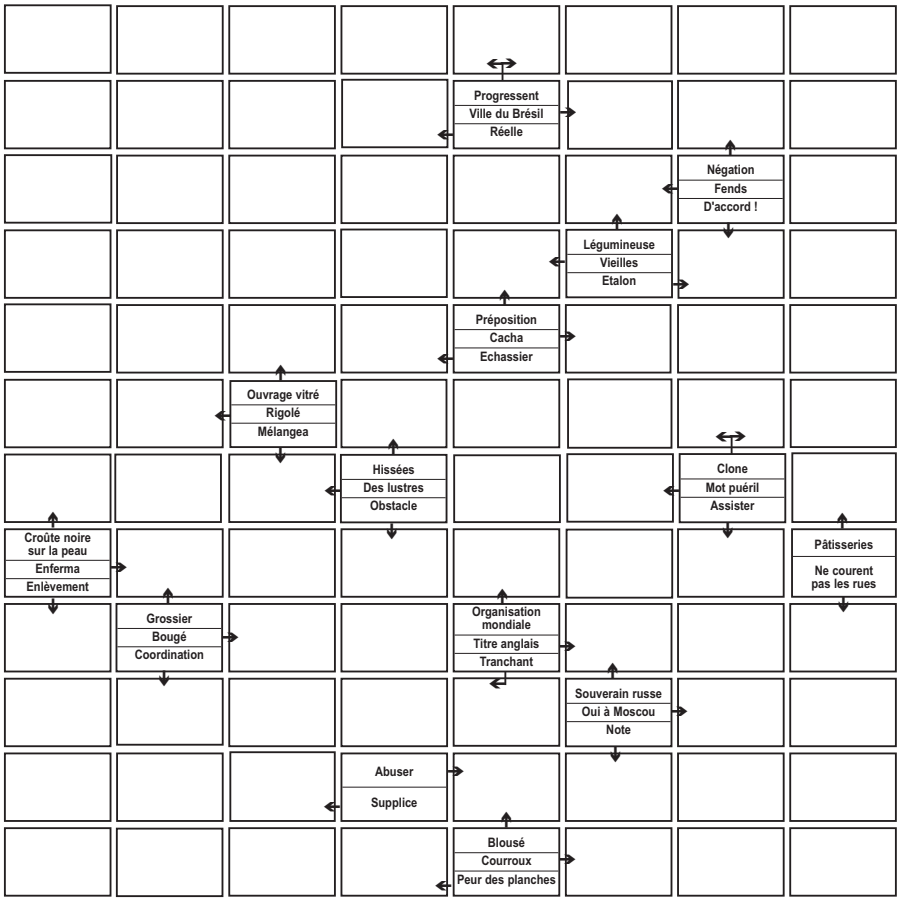

Mots croisés 9/13 n° 1371

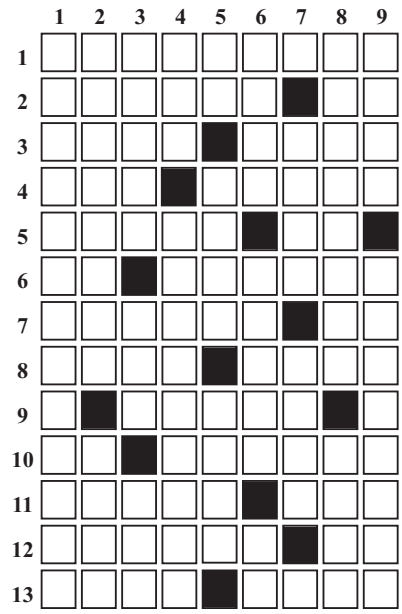

HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

Mots croisés 9/9 n° 1371

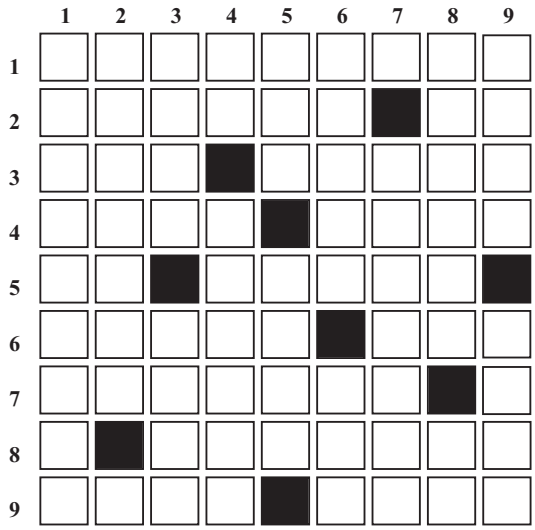

HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION

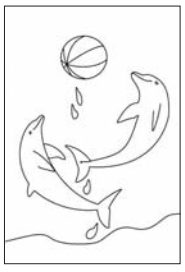

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

SOLUTIONS

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

Pages animées par Amina Azoune
aminazoune@yahoo.fr

SOS

Aidez le petit
Ould Slimane Abdeslam

Agé à peine de deux années et demie, le petit Ould Slimane Abdeslam, originaire de Bordj Ménaïel, est atteint depuis l'âge de 10 mois d'une maladie rare, le syndrome d'activation macrophage (SAM) qui touche le sang. Son état, qui ne peut être pris en charge en Algérie, nécessite une greffe de la moelle osseuse. Hospitalisé régulièrement au CHU Nedir-Mohamed de Tizi Ouzou, le petit Abdeslam, a été hospitalisé à nouveau à l'hôpital Mustapha d'Alger. Aujourd'hui, le petit Abdeslam ne peut être sauvé qu'après une coûteuse prise en charge à l'étranger que les parents, avec un modeste revenu, ne peuvent prendre en charge. Toutes les démarches entreprises jusque-là pour son transfert à l'étranger sont restées vaines. C'est pourquoi un SOS est adressé aux plus hautes autorités du pays et aux âmes charitables afin de prendre en charge le cas du petit Abdeslam, qui a le droit de vivre comme les enfants de son âge. Pour tout contact, veuillez appeler son père Ould Slimane Mohamed au : (0661) 24.89.67.

Aidez le jeune
Souici Mohamed Ramzi

Il a dix ans et pourtant il ne les fait pas. C'est que le petit Souici Mohamed Ramzi, qui est né le 29 mars 1999, est atteint de plusieurs maladies, et pas des moindres, et ce depuis son très jeune âge. Il est épileptique, cardiaque, présente des difficultés respiratoires, une scoliose et a du retard dans le langage. Ses parents demandent à toute âme charitable pouvant soulager leur fils de quelque façon que ce soit de leur venir en aide. Ils demandent ainsi une aide financière ou une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option pour venir, un tant soit peu, à bout des nombreuses maladies qui rongent le petit Mohamed Ramzi. Toute aide serait la bienvenue. Merci de contacter son père au : (06 62) 37.86.72

Tarek souffre en silence
Tarek, un garçon âgé de 9 ans, mais qui ne les fait pas, souffre d'une tumeur dans le dos qui l'empêche de marcher comme les autres enfants. Il a vraiment besoin de votre aide pour faire une opération. Sa maladie s'appelle spina bifida. Ses parents demandent à toute âme charitable d'aider leur fils. Ils demandent ainsi une aide financière et une prise en charge, mais disent privilégier plus la deuxième option. Toute aide serait la bienvenue.

Demande d'aide pour intervention chirurgical au niveau de la mâchoire maxilo faciale
N° de tél : 07.74.43.97.96
N° : CCP 199 34 16 clé 37

Agé de 3ans, Yasser, qui souffre du spina-bifida, doit subir une intervention chirurgicale par un médecin spécialiste en Tunisie. Désespérée, sa famille demande à toutes les âmes charitables de lui venir en aide pour les frais de l'opération. Dieu vous le rendra. Tél (0777) 26.46.19

-Homme et femme, âgés et hospitalisés, en besoin de couches pour adultes.
-Maman d'un enfant malade, cherche des couches pour enfants de type 6ème âge. Ils sollicitent toutes les âmes charitables afin de leur venir en aide. Prière d'appeler le numéro 0662 02 08 33

C'est un souci d'humanité et de charité, envers une jeune personne, physiquement souffrante depuis l'accident qui a bouleversé son existence, que j'invite humblement à examiner la présente requête que je vous adresse en son nom.C'est sur le chemin de l'école, au cours sa dix-septième année, que ma fille HAMZA Amira a été victime de l'effondrement d'un mur sur sa personne, et qu'elle subit depuis fort douloureusement, les séquelles du traumatisme occasionné.La thérapie préconisée en médecine, n'est pas complètement assurée localement, du fait de l'inexistence des solutions adaptées en vue de l'amélioration de sa difficile situation, et la prise en charge à l'étranger s'avère trop onéreuse face aux capacités mobilisées d'une très modeste famille.Aussi je sollicite de votre part, pour cet enfant, tout le soutien que vous souhaiteriez apporter sous toutes ses formes, Pour toute aide contacté son père au n 0799766277 ou 0777937833 ou 0791372261.

Femme âgée de 38 ans, vivant seul, sans ressources, ayant un bébé demande l aide pour acquérir du lait réf Biomil ou Célia 1er âgée dont le prix d achat atteint les 400 DA pour son bébé gravement malade contacter Mme Attalah Kheire cite « 300 logts bloc 24 nr 300 zone 10 mascara 29000 tel 0799 54 78 67 _ ccp nr 170 280 18 cle 90

L'insuffisance cardiaque tue plus que le cancer

Compte tenu de la progression «ahurissante» de l'insuffisance cardiaque, l'ouverture de service de gériatrie, une priorité aujourd'hui

Le Pr Djamal Eddine Nibouche, Chef de service cardiologie de l'hôpital Nefissa Hamoud (ex parnet) a mis en garde à Alger contre les risques de l'insuffisance cardiaque estimant que cette maladie tuait plus que le cancer. «L'insuffisance cardiaque, maladie ignorée même par les spécialistes, tue plus que le cancer", a prévenu le spécialiste qui s'exprimait lors d'un séminaire à l'occasion de la journée mondiale du cœur. Le diabète et l'hypertension artérielle sont les principaux facteurs de risque de la maladie lorsque celle ci n'est pas d'ordre génétique, explique le spécialiste pour qui "le facteur age ne doit pas être négligé".
La progression des pathologies chroniques notamment les maladies coronariennes ou encore l'insuffisance du myocarde est due en premier plan à des complications du diabète ou broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), a précisé PR Nibouche qui a appelé les autorités publiques à prendre en charge l'insuffisance cardiaque qui représente à son sens un véritable "problème de santé publique".
Le médecin généraliste joue, à ce titre un rôle primordial au regard des contacts permanents qu'il entretient avec le malade, insiste PR Nibouche pour qui le généraliste doit bénéficier d'une formation dans ce domaine.
L'a mise en place d'une organisation de soins en réseau est indispensable. une telle organisation doit être chapeautée par un interniste, un diabétologue ou encore le médecin généraliste, a-t-il dit se prévalant à cet égard de l'expérience menée par le service cardiologie du CHU Nefissa Hamoud qui prend en charge les malades cardiaques d'Alger et ses environs.
Il a souligné la nécessité d'ouvrir des unités spécialisées et la promotion de l'hôpital du jour et l'hospitalisation à domicile. La formation continue demeure plus que nécessaire, a-t-il recommandé.
L'ouverture d'un service de gériatrie, une priorité aujourd'hui Compte tenu de la progression "ahurissante" de l'insuffisance cardiaque, les autorités publiques doivent envisager de créer des unités de gériatrie dans le cadre d'une stratégie nationale de prise en charge de la maladie.
L'Algérie compte de plus en plus de personnes âgées. Cette catégorie estimée à 7 % de la population est appelée à atteindre 12% dans les quelques années à venir, prévoit le spécialiste. La création d'unités de gériatrie en Algérie doit se faire dans le cadre d'une stratégie nationale et d'une carte sanitaire globale à laquelle experts et spécialistes doivent être associés.
De son coté, le PR Mohamed El Faiz Zannad, expert international est revenu sur l'aspect prévention contre cette maladie, grave en terme de mortalité et de morbidité et qui implique des retombées néfastes sur la qualité de vie du malade.
Il a mis en avant l'importance des traitements prescrits et du suivi du malade qui favorisera un recul de 60 % du taux de mortalité par insuffisance cardiaque.
PR Zannad a saisi l'occasion pour lancer un appel à la société algérienne de cardiologie à coordonner ses actions avec les établissements internationaux spécialisées pour améliorer la qualité des soins en Algérie.

Vers la réalisation de quatre cliniques privées spécialisées à Tipasa

LA COMMISSION de localisation des projets, de l'appui à l'investissement et de la régulation foncière de la wilaya de Tipasa a donné, récemment, son accord pour la création de quatre cliniques privées spécialisées dans la radiothérapie, la cardiologie, la gynécologie et la transplantation rénale, ont indiqué des services de la wilaya.
L'autorisation de ces projets intervient dans le cadre de l'importance accordée par les autorités locales à l'investissement privé dans le secteur de la santé, afin de combler le déficit enregistré dans certaines spécialités, a-t-on ajouté de même source.
Les démarches administratives relatives à l'octroi des assiettes foncières, leur aménagement, ainsi que celles relatives à l'élaboration du permis de construire pour les cliniques de radiothérapie et de cardiologie ont été achevées et les travaux de réalisation ont déjà été entamés, a-t-on encore indiqué, ajoutant que les cliniques de gynécologie et de transplantation d'organes sont à "un stade avancé" pour l'obtention de leurs permis de construire.
Selon les mêmes sources, le wali de Tipasa, Mustapha Layadhi, insiste notamment pour la réalisation de la clinique spécialisée dans le traitement du cancer par radiothérapie, car elle contribuera, une fois réalisée, à alléger la pression sur le service hospitalo-universitaire spécialisé ouvert en 2013
au niveau de l'hôpital de Sidi Ghiles., qui a pris en charge, jusque-là, 11.000 cas concernant même des malades issus des wilayas avoisinantes Chlef et Ain Defla.
La wilaya de Tipasa ne nécessite pas l'ouverture d'une clinique en chimiothérapie, a-t-on souligné de même source, rappelant que les autorités publiques ont décidé de mettre en place 13 centres spécialisés à travers le territoire national.
D'autre part, deux cliniques mobiles, dotées de tous les équipements nécessaires, ont été mises à la disposition des 500 villages enclavés de la wilaya avec un coût estimé à 60 millions Da, a-t-on encore indiqué de même source.
Il ya lieu de souligner qu'un hôpital spécialisé dans les maladies orthopédiques à Cherchell un autre hôpital d'une capacité de 120 lits, à Tipasa, vont ouvrir leurs portes incessamment.

L'ASTHME EN AFRIQUE DU NORD ET AU MOYEN-ORIENT

Une étude sera lancée bientôt par l'Algérie

L'ALGÉRIE lancera prochainement une étude sur l'évaluation du contrôle de l'asthme chez la population asthmatique adulte de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, a indiqué à Alger, le chef de service pneumologie au CHU de Beni Messous, Pr Nouredine Zidouni.
"Une enquête internationale sur l'asthme débutera prochainement dans onze pays de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en vue d'évaluer la progression de la maladie dans les pays cités", a précisé le Pr Zidouni.
L'étude descriptive sur la prise en charge de l'asthme touchera l'Algérie, les Emirats Arabes Unis, le Kuwait, le Qatar, l'Arabie Saoudite, l'Egypte, la Tunisie, l'Irak, le Liban, la Jordanie et l'Iran. L'asthme est une maladie du système respiratoire touchant les voies aériennes inférieures et notamment les bronchioles. La maladie se manifeste par une gêne respiratoire, des crises d'essoufflement aigues et de la toux.
L'enquête sera menée par des médecins pluridisciplinaires à savoir des généralistes, des pneumologues et des allergologues, exerçant dans les structures publiques et privées, a ajouté le même spécialiste.
Il a par ailleurs souligné que l'asthme est un réel problème de santé publique dans différents pays en raison de l'intensité de ses symptômes, de son impact sur l'économie et sur la qualité de vie. Selon les estimations de l'OMS, le nombre d'asthmatique dans le monde avoisine les 300 millions, dont un million en Algérie.

6e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT MOBILIS DE LIGUE 1

CSC - USMA : CHOC AU SOMMET

Même si certaines rencontres de cette 6e journée sont intéressantes à suivre, il n'en demeure pas moins que le stade Hamlaoui de Constantine abritera le choc au sommet, qui mettra aux prises le CSC avec l'USMA, deux sérieux postulants au sacre.

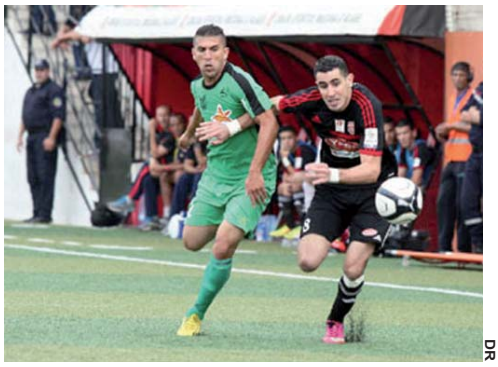

DR

Les travées du stade fétiche des Sanafir feront certainement le plein à l'occasion de ce grand rendez-vous puisque l'enjeu est de taille du fait que c'est un match à six points. Les deux formations restent sur deux contre-performances et par conséquent, aucun autre faux pas n'est permis. Aussi, pour se racheter, Usmistes et Constantinois sont tenues par l'obligation du résultat, non pas pour éviter de sombrer dans la spirale des mauvaises performances mais pour rester dans le wagon de tête.

Ce qui laisse supposer que l'on assistera à une empoignade tactique où chaque entraîneur mettra en place une stratégie judicieuse en vue de surclasser son adversaire équipe exploitera l'opportunité qui se présentera pour sceller la partie pourvu que les Rouge et Noir de Soustara et les Vert et Noir du Vieux Rocher soient à la hauteur de l'évènement et de leur réputation. L'USMH, en net regain de forme après son éloquent succès obtenu devant les Algérois de Soustara, mettra à profit la venue de l'USMBA pour confirmer cette nouvelle dynamique.

Cependant, la formation d'Essafra doit se méfier des gars de la Mekarra, en pleine confiance suite à leur premier succès mais la présence d'un Achiou en forme et déterminé pourrait faire la différence. Le MCA, qui souffle le chaud et le froid à l'image de ses performances laborieuses, aura du fil à retordre dans son jardin de Bologhine.

Les capés de Charef devront en découdre avec l'ASMO, connue pour être un club formateur qui renferme en son sein un potentiel aux qualités intrinsèques. L'ESS, tout auréolée par sa qualification historique pour la finale en LDC, replongera dans la compétition nationale en recevant le coriace MOB, comme l'atteste son invincibilité au terme de 5 journées.

Les hommes de Madoui, euphoriques, doivent redescendre de leur nuage s'ils ne veulent pas avoir de surprise car les Mobistes ont des atouts à faire valoir. Un match très intéressant à suivre du fait que chaque formation aura à défendre son statut d'invincibilité.

Le MCO, sous la cape du néo-coach Cavalli, est appelé à confirmer son dernier succès obtenu au détriment du leader lorsque les Hamraoua accueilleront le NAHD, mal en point et à la traîne. Logiquement, la formation d'El-Bahia part avec les faveurs des pronostics mais doit se méfier de la bête blessée du moment que les Nahdistes ont des armes efficaces qui peuvent faire très mal.

Le stade de l'Arba abritera une rencontre qui promet puisqu'elle opposera le RCA, défait à Bel Abbès, au MCEE, auteur d'un retentissant succès face au CRB. La formation d'Ezzarga devra se ressaisir en allant chercher les points de la victoire, mais leur mission ne sera pas aussi aisée car le Babya, euphorique après ses deux dernières performances, aura son mot à dire.

Enfin, le CRB au parcours guère reluisant surtout après son sévère revers subi à El-Eulma, n'a pas droit à l'erreur. Seule une victoire face à l'ASO, une équipe elle aussi à la peine, peut la sortir du pétrin.

Une opportunité que les gars de Laâquiba doivent exploiter pour débloquer la situation et éviter au club une crise sans précédent. Il n'en demeure pas moins que les Chélifiens ne viendront pas en victimes expiatoires et tenteront de rentrer à Chlef avec un résultat probant.

Nassim A.

Programme

Lavigerie : USMH - USMBA à 16 h
20-Août : CRB - ASO à 16 h
Arba : RCA - MCEE à 16 h
Hamlaoui : CSC - USMA à 19 h
Bologhine : MCA - ASMO à 19 h
8-Mai 45 : ESS - MOB à 19 h
Zabana : MCO - NAHD à 19 h

LIGUE DES CHAMPIONS – 2E JOURNÉE

L'ogre Barcelone terrassé à Paris

LE FC BARCELONE, dominé dans l'engagement, a concédé sa toute première défaite de la saison mardi face au Paris SG (3-2) en Ligue des champions, au terme d'un choc intense où sa défense a tangué et ses attaquants se sont heurtés à un mur. Même sans Zlatan Ibrahimovic, blessé, les Parisiens ont réussi l'exploit de terrasser l'ogre catalan: David Luiz (10), Marco Verratti (26) et Blaise Matuidi (54) ont profité tour à tour des erreurs défensives du Barça et les réactions d'orgueil de Lionel Messi (11) et Neymar (56) n'ont pas suffi. Les cartes sont rebattues: cette victoire du PSG, conjuguée au nul entre l'Ajax et l'Apoel Nicosie (1-1), relance considérablement la course à la qualification dans le groupe F, où Paris est en tête avec quatre points et le Barca deuxième avec trois. Et il semble que les dynamiques respectives des Parisiens et des Catalans se soient brusquement inversées au Parc des Princes.

Pour sa part, Chelsea a fait l'essentiel en s'imposant sur la pelouse du Sporting (1-0). Tenus de se rattraper après le nul concédé en 1ère journée à Stamford Bridge face à Schalke (1-1), les Blues ont même pris la tête de ce groupe G puisque les Allemands ont été tenus en échec mardi soir par les Slovènes de Maribor (1-1). Lors de la 3e journée qui se jouera dans trois semaines, Chelsea recevra Maribor et le Sporting se déplacera chez Schalke.

DR

Après Dortmund en 2013, l'Atletico en 2014, et si la Roma était la belle surprise de cette saison 2014-2015 ? Les troupes de Rudi Garcia ont en tout cas ramené un très bon résultat (1-1) de Manchester City qui confirme ses difficultés à franchir un palier en Ligue des Champions. De quoi gonfler le moral des Giallorossi avant la double confrontation face au Bayern Munich... Au classement, les Citizens comptent déjà trois points de retard sur la Roma et cinq sur les Bavarois. Le Bayern fait les affaires de la France en gagnant à Moscou... Déjà vainqueur face à Manchester City lors de la première journée, le Bayern Munich a récidivé sur le terrain du CSKA Moscou (0-1), sur un penalty transformé par Thomas Müller (22e). Balayée par la Roma (5-1) il y a quinze jours, l'écurie moscovite a déjà grandement hypothéqué ses chances de qualification. Sachant que le PSG a gagné dans le même temps, une bonne nouvelle pour la France qui est à la lutte avec la Russie pour conserver la 6e place à l'Indice européen. Francesco Totti AS Rome a inscrit son nom sur la liste des records de la Ligue des Champions, en devenant à 38 ans et 3 jours, le joueur le plus âgé à inscrire un but en Ligue des Champions. Il dépasse ainsi Ryan Giggs, buteur à 37 ans et 289 jours. De son côté, le milieu du Barça Xavi (34 ans) a pris part à sa 143e rencontre de C1 !

CAN-2017

Les candidats à l'organisation de la compétition connus

SIX PAYS dont l'Algérie sont candidats à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2017 à la date limite de dépôt des dossiers fixée à ce mardi par la Confédération africaine de football (CAF), rapporte la BBC Afrique. Outre l'Algérie, les cinq autres candidats en lice sont: l'Egypte, le Ghana, la Tanzanie, et le Zimbabwe. Le Mali et l'Ethiopie, qui avaient manifesté un intérêt, ont finalement renoncé à présenter un dossier, précise la même source. La Confédération africaine de football désignera le pays qui abritera la CAN-2017 lors du premier trimestre 2015. La CAN 2017 devait initialement se tenir en Libye, mais le pays a dû y renoncer en raison de l'instabilité qui y règne.

La CAF lève la suspension de deux ans de la Gambie

LA CONFÉDÉRATION africaine de football (CAF) a décidé de lever la suspension de deux ans infligée à la Gambie, depuis l'année 2014, rapporte mardi la fédération gambienne de football sur son site officiel. La décision de suspension avait été prise à la suite de la culpabilité des autorités sportives locales de fraude sur l'âge de nombreux joueurs lors des éliminations de la CAN U20, Sénégal 2015», ajoute la même source. En pleine crise, le football gambien a depuis lors, entrepris des démarches pour sauver son football. En témoigne l'élection le mois dernier d'un nouveau président à la tête de la fédération. Dans le courrier adressé par Issa Hayatou à Modou Lamine Kaba bajo, nouveau président de la Fédération gambienne, le Camerounais se réjouit de la nouvelle ère du football local.

En juillet dernier déjà, la FIFA confiait que la sanction de la Gambie pourrait être levée après les élections à la fédération.

LIGUE DES CHAMPIONS D'EUROPE

Brahimi fait le spectacle mais rate un penalty

LE FC PORTO est revenu de Lviv avec un match nul 2-2 en Champions League contre le Shaktar Donetsk. Si Brahimi a de nouveau impressionné par ses dribbles, il n'a pas particulièrement contribué à la performance des siens, il a même raté un penalty en première période.

Très remuant comme d'habitude, le milieu de terrain Algérien a joué surtout sur l'aile gauche dans une attaque remaniée, avec Tello à droite et Aboubacar dans l'axe à la place de Martinez. Brahimi aurait pu ouvrir le score à la 35e minute de jeu en obtenant un penalty suite à une incursion, mais sa tentative de transformation est stoppée par le gardien Pyatov.

ARSENAL

Olivier Giroud va prolonger jusqu'en 2018

L'ATTAQUANT international français des Gunners d'Arsenal, Premier League de football, Olivier Giroud, va bientôt prolonger son contrat avec le club londonien jusqu'en 2018, a annoncé mardi son entraîneur, Arsène Wenger. «C'est fait. On s'est mis d'accord sur les différentes modalités du projet et il ne nous reste plus qu'à finaliser», a fait savoir le manager des Gunners, en conférence de presse. Giroud (28 ans), 2 matchs et 1 but en Premier League cette saison, est actuellement indisponible à cause d'une fracture du pied gauche.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4982 - JEUDI 8 DHOUL HIDJA 1435
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net
EDITION N° 4003 - JEUDI 13 CHAABANE 1432

Le p'tit coin des Art'tristes

BELLEMOU

Beaucoup le prennent pour un chanteur or qu'il ne l'a jamais été. Il fait partie de la vieille école de la zik algérienne. Il l'a marqué par sa trompette et la zik l'a marqué par le plaisir qu'elle lui procurait à chaque fois qu'il soufflait dans son instrument bien connu chez nous par : Trambita. Vous avez entre les mains, les yeux ou les deux à la fois presque l'intégralité de ce qui a été dit pour ce jeudi.

Kamel Dynamite : Pourquoi tu as choisi la trompette au lieu d'autre chose?

Messaoud Bellemou : Parce que la trompette m'a beaucoup influencé. C'est un instrument qui donne la chaire de poule quand il est métrisé par le trompettiste. Je l'ai aimée dés l'âge de 14ans, en 1960. Feu Abdi Kadour, un grand ghaitiste bien connu à Ain Timouchent m'a donné la première trompette pour l'apprentissage. J'ai débuté l'apprentissage par le clairon avant de passer à la trempette en cours préparatoires.

Tu te formais où?

Dans une école de musique de 1960 à 1961 à Ain Timouchent avec pour prof Henry Coucon. En 1962 j'ai commencé à m'intéresser à notre musique traditionnelle

Quel a été ton premier groupe? En quelle année et avec qui?

En 1964, j'ai créé un groupe pilote avec deux trompettes, deux tbals (grosse caisse) et un carcabou. On modernisait des zik traditionnelles de notre patrimoine. J'accompagnais les cortèges de mariages.

Qui était avec toi?

Mon deuxième trompettiste : Mimi Boumediene. Premier Tbale : Koutif Hamid. Second Tbal : Benafane Ahmed. Karkabou : Kerbiche Ahmed. Cette formation tait célèbre dans tout l'Orani. Après quelques temps, j'ai arrêté la formation pour créer le premier groupe raï en Algérie en 1971. Je jouais dans les fêtes et les petites soirées. En 1974, l'éditeur feu Kadi Missoum est venu me proposer d'enregistrer des 45 tours. Ainsi sont nés mes premiers enregistrements avec les chanteurs Boutelja Belkacem et feu Nedjoum Houmani puis par la suite avec Benfissa Younes et Boutaiba dit Ahfif. Je précise qu'à cette époque, il n'y avait pas d'autres chanteurs rai. Ceux que je viens de citer sont les pionniers du rai.

Tu as enregistré qu'elles chansons aux débuts ?

Tawli twali. Trigue Malaga par Houmani. Mesrara par Bouteldja. Fermlia par Boutaiba. Ma andi z'har par Benfissa. C'est de là que le rai a débuté avec les pionniers cités.

Et les stades? Tu as commencé à les fréquenter quand?

Les stades j'y jouais avec mon groupe instrumental dans les années 1964 jusqu'à 1970 environ. Ce sont les stades qui ont fait ma renommée et les 45 tours par la suite.

A cette époque tu étais à Ain Timouchente?

Je commençais à sortir de Timouchente. J'allais à Oran, je faisais les cabarets comme le Biarritz et La Guinguette. J'y jouais des valses, des slows, du Manbo, Tchatcha…

Ta première sortie à l'étranger c'était quand et en quelle occasion?

Ma toute première sortie fut en 1986 pour l'Angleterre avec mon groupe. Nous y avons fait un programme traditionnel modernisé. J'y suis retourné pour trois tournées. Quatre tournées en Allemagne, ensuite l'Italie, la Belgique, la Suède, le Danemark et la France plusieurs fois.

Et les frères Zergui?

Il y a Zergui qui a créé un style rai à Bel Abbés en chantant avec sa guitare wa wa et une batterie bien avant raina rai.

Que penses-tu avoir donné à la musique algérienne et au rai spécialement?

J'ai joué la musique avec un très grand amour ...ma fierté c'est d'avoir réalisé mon rêve de jeunesse à savoir celui d'être très connu par ma musique et hamdoulah. J'ai beaucoup donné pour la musique algérienne là preuve est là

Tu regrettes quoi dans ce que tu as fait?

Je regrette d'être en vie et qu'on ne m'appelle pas dans les fête culturelles. Je parle des organisateurs. Comme a dit Khaled : «comme si je n'existe pas «. Au fond, non, je ne regrette pas ce que j'ai fait, car j'ai donné le bonheur à mon publique que j'aime beaucoup. Je n'oublierai jamais ce monde que j'aime.

Tu as une retraite ou une couverture sociale?

Non, j'attends la retraite des droits d'auteur promise aux artistes algériens

Tu as bien vécu grâce à ta trompette ou pas?

Une vie bel kridi.

Tes enfants font de la musique?

Oui j'ai mon fils unique qui joue la trempette et le clavier. C'est un grand musicien d'avenir. J'ai des filles très bien instruites, qui prof de philo, qui comptable et la dernière fait médecine vétérinaire

Quel est le meilleur raiman pour toi?

Bouteldja, Benfissa, Boutayba, Gana et Khaled.

On se quitte avec quoi?

Saha sahbi, grand respect pour toi mon ami.

Merci de m'avoir supporté

Je te supporterai toujours sahbi. Tu es très gentil.

Je ne peux décrire la joie qui se lisait sur les yeux de Bellemou le jour où je l'avais reçu dans El Paiss sur Dzair Tv. Il avait charmé et ému beaucoup de ses admirateurs toutes générations confondues.

By :K. Dy.

Cher à toi, l'ami

Erissala

REVENONS A NOS MOUTONS

-Il rêve déjà depuis un bon moment de lui casser la tête, l'étriper, le vider et mettre en mille morceaux chacun de ses cinq quartiers dans son quartier devant ses habitants qui le verront d'abord le trainer au bout d'une corde. Finalement c'est à lui qu'on a cassé la tête pour l'avoir, vidé, lessivé la corde au coup par le crédit. C'est de ton père que je parle qui vit le même rêve annuel cauchemardesque de toutes les PIB : Petites Impuissantes Bourses. Il pensait l'avoir et finalement c'est lui qui l'a eu.

-C'est El Îd Lekbir. Je te laisse. Je vais acheter de la paille, un barbecue et du charbon pour les offrir à ton père comme cadeau et lui éviter ainsi d'autres dépenses. Ne pense pas que c'est pour ma panse. Je serai là la semaine prochaine où que je sois, où que tu sois et à toi, ta famille, tes amis, tes proches, tes collègues et le reste s'il en reste, je dis :

SAHA IDKOUM

By : K. Dy.

L'INTERRO

D'OÙ VIENNENT-ILS

On construit sans cesse et depuis longtemps des bâtiments qui forment des cités, on crée des quartiers sauvagement structurés et encore et encore mais pourquoi aucun architecte, aucun entrepreneur, aucun responsable de l'habitat, de l'aménagement n'a pensé à implanter dans les cités un lieu pour parquer les moutons d'El îd lekbir. Ont-ils tous oublié et d'un coup que cette souna est annuelle et elle le restera jusqu'à la fin des temps ? Les chargés de la construction et de l'aménagement n'habitent-ils parmi nous ? N'ont-ils jamais vu les gènes et les désagréments que causent les moutons parqués dans les cages d'escaliers, les escaliers, les couloirs des immeubles, les balcons, sur les trottoirs, dans le peu de jardins publics ? Pourquoi ne pas aménager un lieu dans chaque cité où on peut égorger les moutons proprement sans avoir à salir la houma et laisser du sang partout que souvent, seule la pluie élimine ? Halbouni. By : K. Dy.